

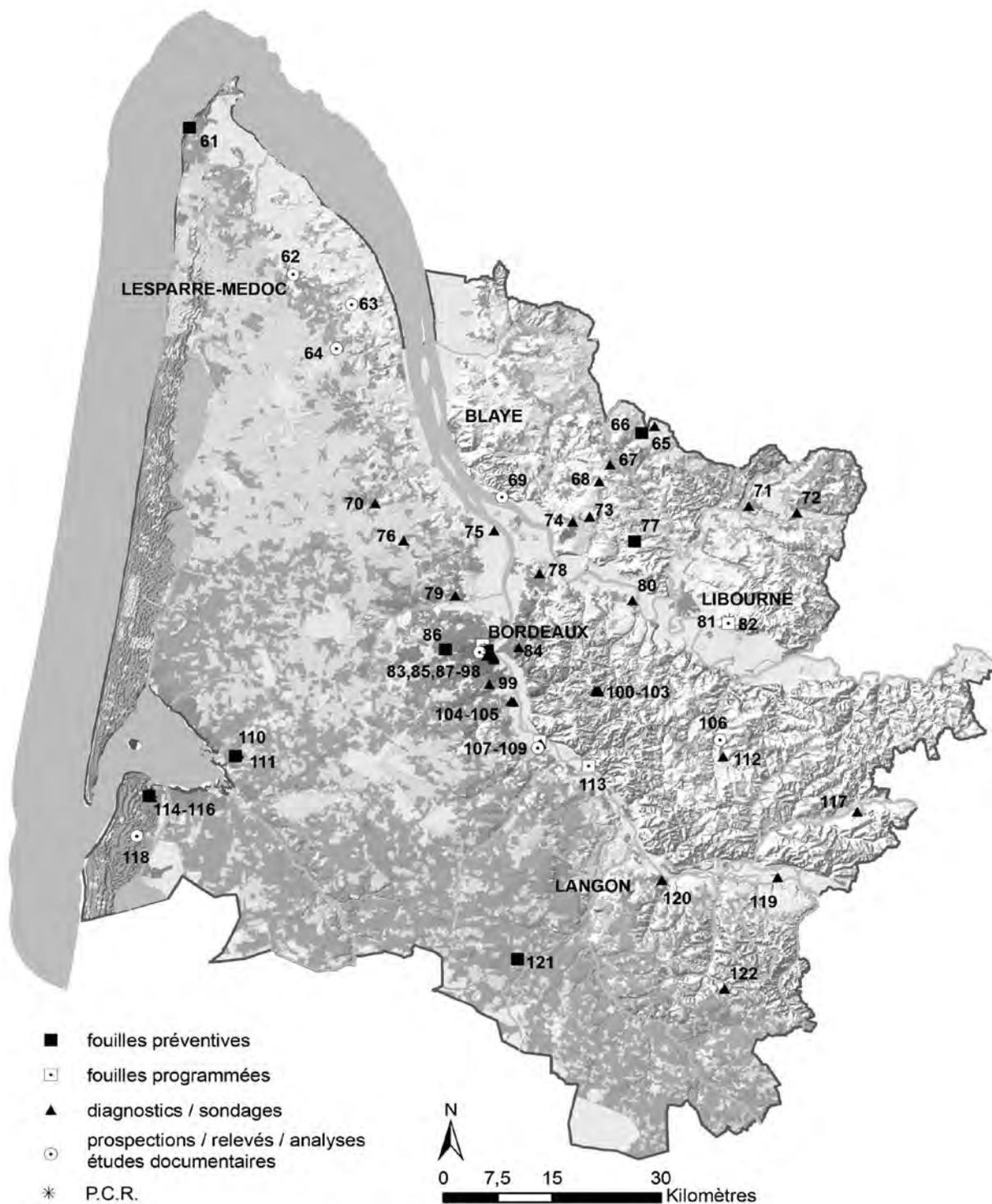


AQUITAINE GIRONDE

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2	0	1	2
---	---	---	---



N°Nat.						N°	P.
026083	AMBARES-ET-LAGRAVE	Lamarque - Chemin de la Vie	CAVALIN Florence	INRAP	OPD	78	76
026606	ARSAC	Chapelle de Birac	DIDIERJEAN François	BEN	SD	76	76
026127	AUBIE-ET-ESPESSAS	11 rue du Bourg	MOREAU Nathalie	INRAP	OPD	73	78
026183	AUDENGE	Maignan - Chemin de la Courbe	ELIZAGOYEN Vanessa	INRAP	OPD	110	78
025993	AUDENGE	Le Pré du Mic	DELAGE Damien	EP	FP	111	78
026097	AVENSAN	Pas du Soc II	MIGEON Wandel	INRAP	OPD	70	80
025953	BEGLES	356 route de Toulouse	SANDOZ Gérard	INRAP	OPD	99	80
026188	BIRAC	Eglise Saint-Laurent	SOUQUET-LEROY Isabelle	INRAP	OPD	122	80
026182	BLAIGNAC	La Bastide	ETRICH Christine	INRAP	OPD	119	82
026192	BLANQUEFORT	Place de l'Eglise	ELIZAGOYEN Vanessa	INRAP	OPD	79	85
025675	BORDEAUX	Palais Gallien	HOUCADE David	SUP	FP	83	91
026021	BORDEAUX	22 rue Lafaurie-Monbadon	MIGEON Wandel	INRAP	OPD	85	90
026205 026109 026072	BORDEAUX	Place Puy-Paulin et rues voisines	ROUDIER Mathieu	EP	FP	87 à 89	94
026023	BORDEAUX	Auditorium-Etudes des peintures murales	TESSARIOL Myriam	DOC	PAN	90	89
026106	BORDEAUX	Place Sainte-Catherine	ROUDIER Mathieu	EP	FP	91	95
025778	BORDEAUX	Square André Lhote	SIREIX Christophe	INRAP		92	91
026186 026098	BORDEAUX	Rues Canilhac et du Grand Rabbïn J. Cohen	ELIZAGOYEN Vanessa	INRAP	OPD	94-95	87
026115	BORDEAUX	Ilot Carpenteyre	MARTIN Jean-Michel	INRAP	OPD	96	88
026114	BORDEAUX	Ilot Nérigeau-Sauvageau	MARTIN Jean-Michel	INRAP	OPD	97	93
026187	BORDEAUX	Place André Meunier	MIGEON Wandel	INRAP	OPD	98	92
026130	BOURG-SUR-GIRONDE	La Glacière	TERMIGNON Sylvie	COL	RA	69	97
025958	CENON	Côte de l'Empereur	SANDOZ Gérard	INRAP	OPD	84	98
026082	COUSTRAS	11 rue Saint-Jean	DUCOURNEAU Bertrand	INRAP	OPD	71	99
026126	LE FIEU	La Vigne du Juge - Phase 2	SANDOZ Gérard	INRAP	OPD	72	99
026108	FRONTENAC	Le Bourg	HUGUET Jean-Claude	BEN	PRD	106	100
025952	FRONTENAC	Le Bignon	SANDOZ Gérard	INRAP	OPD	112	99
025998	GAILLAN-EN-MEDOC	Le Château du Mur	VERDIN florence	CNRS	PRD	62	100
025978	GRAYAN-ET-L'HOPITAL	Anse du Gulp	LOURENCO Jean-Marie	BEN	PRM	64	101
026080	ISLE-SAINT-GEORGES	Dorgès et le Pré de Napias	COLIN Anne	SUP	FPr	107	102
026096	ISLE-SAINT-GEORGES	La Motte de l'Isle	CHARPENTIER Xavier	MCC	SD	108	104
026071	ISLE-SAINT-GEORGES	Prospection diachronique	MAUDUIT Thierry	BEN	PRD	109	105
026075	LANGOIRAN	Le Castéra	FARAVEL Sylvie	SUP	FPr	113	106
025950	LANGON	33 cours Gambetta	MARTIN Jean-Michel	INRAP	OPD	120	107
026086	MACAU	La Ferme - Le Bout de l'île	BEAGUE Nadine	INRAP	OPD	75	107
026078	MERIGNAC	ZAC Centre Ville, Avenue Mal Leclerc	BEAGUE Nadine	INRAP	FP	86	107
026088	MONSEGUR	Rue Cagne-Rousselle	BEAGUE Nadine	INRAP	OPD	117	109
026211	SADIRAC	Tioulet	DUCOURNEAU Bertrand	INRAP	OPD	100	112
026212	SADIRAC	Lorient	DUCOURNEAU Bertrand	INRAP	OPD	101	112
026073	SADIRAC	Tioulet	ELIZAGOYEN Vanessa	INRAP	OPD	102	110
026011	SADIRAC	Tioulet	CAVALIN Florence	INRAP	OPD	103	112
026113	SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC	ZAC Parc d'Aquitaine	MOREAU Nathalie	INRAP	OPD	74	113
025999	SAINT-EMILION	Eglise de La Madeleine - Château Ausone	SAUVAITRE Natacha	EP	FPr	82	113
026159	SAINT-GERMAIN-D'ESTEUIL	Le théâtre gallo-romain	MICHEL Céline	EP	RA	63	114
026071	SAINT-MEDARD-D'EYRANS	Cauban Ouest	MAUDUIT Thierry	BEN	PRD	109	117
026129	SAINT-SYMPHORIEN	La Glacière	VIGNAUD Didier	BEN	SU	121	118
026607	SOULAC-SUR-MER	Plage de La Glaneuse	BERNAT Patrick	BEN	SU	61	120
026002	LA TESTE-DE-BUCH	3 rue André Dignac	JACQUES Philippe	BEN	OPD	114	122
025963	LA TESTE-DE-BUCH	3 rue du Chemin des Dames	GERBER Frédéric	INRAP	FP	115	122
026107	LA TESTE-DE-BUCH	19 rue Clément Ramond	JACQUES Philippe	BEN	OPD	116	124
026069	LA TESTE-DE-BUCH	Prospection diachronique	JACQUES Philippe	BEN	PRD	118	124
026189	VAYRES	Chemin du Paradis	DUCOURNEAU Bertrand	INRAP	OPD	80	128
026153	VERAC	Cap d'Oustau	CAMBRA Patrice	MCC	SU	77	128
025959	VILLENAVE-D'ORNON	Geneste, Courréjean, "Village"	BALLARIN Catherine	INRAP	OPD	104	129
026074	VILLENAVE-D'ORNON	Geneste, Courréjean	MIGEON Wandel	INRAP	OPD	105	130



AQUITAINE
GIRONDE

BILAN
SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2	0	1	2
---	---	---	---

AMBARÈS-ET-LAGRAVE Lamarque

Le lieu-dit « Lamarque » se situe aux abords de l'avenue « Chemin de La Vie », ancienne voie antique qui reliait Saintes à Bordeaux en passant par Ambarès (Sion 1994, p. 136). Sa physionomie et son tracé sont décrits dans des articles au XIXe siècle (Drouyn 1861-1862, p. 476-478).

Le but de ce diagnostic était de déceler les indices des vestiges qui pouvaient border cette voie, notamment en implantant des sondages perpendiculaires à son axe.

Cette opération a permis de dégager un pôle d'occupation au nord-ouest de l'emprise, constituée de

structures fossoyées. La rareté du matériel ne permet pas d'avancer une période chronologique. Toutefois, l'orientation du fossé ne correspond ni à celle de la voie antique, ni à celle du parcellaire du cadastre actuel, lui-même calqué sur celui du XIXe siècle.

Les vestiges mis au jour pourraient être les témoins d'un parcellaire antérieur au XVIIIe mais il est impossible de déterminer s'ils peuvent remonter à la période médiévale ou à l'Antiquité.

Cavalin Florence

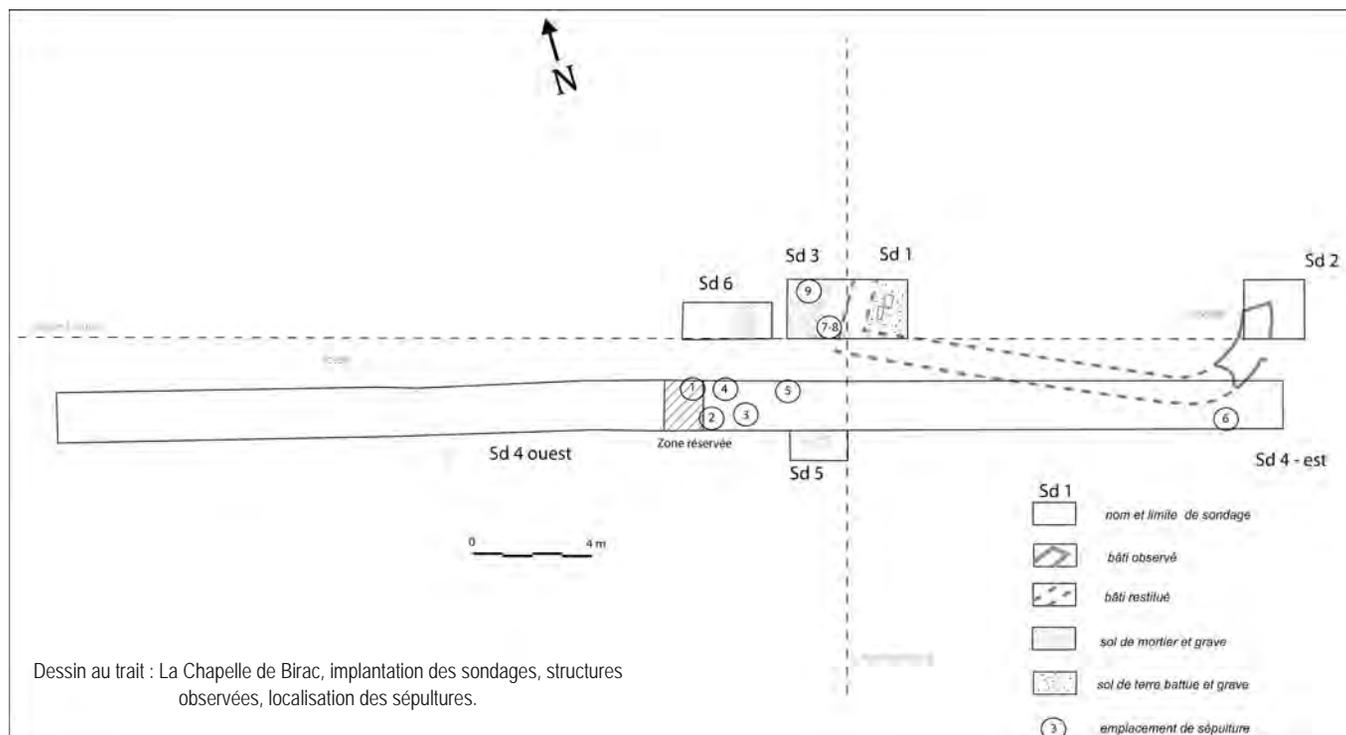
Antiquité,
Moyen-Âge

ARSAC La Chapelle de Birac

L'intervention a été motivée par la perspective d'une replantation de pins sur une parcelle victime de la tempête Klaus en 2009. Elle a été réalisée du 31 août au 13 septembre 2012 par une équipe de bénévoles grâce au soutien de l'Institut Ausonius (UMR 5607) et à l'apport technique du SRA. Le site se trouve dans le Haut Médoc, à 19 km au nord-ouest du centre de Bordeaux. Il s'agissait de retrouver les restes d'une ancienne chapelle médiévale correspondant à une sauveté, découverte par J. Clemens dans les sources écrites et reconnue par lui lors de sondages effectués en 1965, mais localisée de façon imprécise. L'objectif était d'en constater l'état de conservation, et surtout d'étudier ses rapports topologiques et chronologiques

avec la route ancienne dite « La Levade » qui passe à proximité immédiate. On observe encore la trace au sol de celle-ci au nord et au sud du site de la chapelle, et ce monument routier est généralement présumé antique, parfois attribué au Moyen Âge, sans éléments concrets pour appuyer ces affirmations. Il fallait aussi vérifier si le toponyme « Birac » ne correspondait pas à une occupation antique originelle. Le peu de temps et de personnel disponibles n'ont autorisé qu'une série de sondages, parmi lesquels certains visaient à retrouver les vestiges de l'intervention de 1965 et de la chapelle (sondages 1 à 3), alors qu'un long transect pratiqué à la machine s'imposait pour retrouver la Levade (sondage 4).





■ Vestiges de l'église et du cimetière

Certains éléments des sondages de 1965 ont été retrouvés (sondage 2), et avec eux le seul vestige de mur maçonné observé : la fondation d'une abside correspondant au chevet de l'édifice. On a aussi localisé la trace des murs sud et ouest : ils ont été complètement pillés, anciennement semble-t-il, ce qui confirme les indications trouvées dans les archives de l'époque moderne par J. Clemens. Les structures restées en place sont des éléments de sol : plaques de mortier à l'extérieur, terre et grève compactées à l'intérieur.

Le caractère religieux de l'édifice est attesté par les nombreuses sépultures retrouvées autour, et le cimetière a fonctionné assez longtemps pour que les tombes les plus anciennes soient recréusées (sépultures 2 et 3, 7 et 8). Certaines ont crevé le sol de mortier (sépulture 9).

■ Chronologie du site

L'hypothèse d'une origine antique du site ne s'est pas confirmée. La fondation de la sauveté au XIIe siècle n'a laissé presque aucune trace (une monnaie de l'évêque du Puy).

Le rare mobilier est d'une grande homogénéité chronologique : à part deux tessons antiques, un fragment d'époque moderne et un autre attribué au

XIIIe siècle, toute la céramique (analyse S. Maleret) se rapporte à la période fin XIIIe-XVe siècle, ce qui correspond assez bien aux indications des quelques monnaies. Les observations stratigraphiques montrent que le site a été l'objet d'une destruction, peut-être à l'occasion des raids de routiers connus par les textes (1437 et 1453), mais que la fréquentation a continué pendant un temps dans une partie du site au moins.

■ Le problème de la Levade

Des mesures précises de géolocalisation (Ausonius, N. Martin et C. Coutellier) ont montré que l'axe de la Levade passe juste à l'ouest de la chapelle. Or il n'y a à cet endroit aucune trace du dôme de grève et de sable qui matérialise la route. Les seuls indices qu'on pourrait relier à sa présence sont d'une part le fond d'un fossé creusé dans le sable qui constitue la roche en place, avec une localisation et une orientation pertinentes, d'autre part la collecte à l'ouest de la chapelle de quelques éléments de mobilier : trois monnaies antiques, deux tessons de facture gallo-romaine. Il semblerait donc que la Levade ait été nivelée pour implanter la chapelle, ainsi que les maisons et les champs du hameau qui l'entourait au Moyen Âge. Par conséquent la route serait bien d'origine antique...

Didierjean François





Moyen Âge Classique
Epoques moderne

AUBIE-ET-ESPESSAS

11 rue du bourg

En préalable à la construction d'une piscine, un diagnostic archéologique a eu lieu à l'ouest de l'église romane d'Aubie sur la commune d'Aubie-et-Espessas. L'emprise concernée par les travaux se trouve juste à l'extérieur de la muraille attestée au début du XVIIe siècle. Les deux tranchées réalisées ont mis au

jour, une sépulture rupestre anthropomorphe du Bas Moyen Âge et des trous de poteaux recouverts par des niveaux de remblais et de sols. Le rare mobilier appartient à l'époque moderne/contemporaine.

Moreau Nathalie

AUDENGE

Maignan – Chemin de la Courbe

Cette intervention, causée par un projet de lotissement, s'inscrit dans un contexte archéologique favorable, à proximité immédiate du site de Maignan. Ce site, répertorié de longue date, a provoqué un diagnostic infructueux en 2007 (B. Ducournau, Inrap) et un autre, plus heureux, en 2008 (L. Wozny, Inrap).

En 2009, les structures révélées par les sondages de l'année précédente furent fouillées sous la direction de L. Wozny, permettant la mise au jour d'une occupation humaine antique mêlant éléments domestiques et artisanaux. La parcelle concernée par les investigations de 2009 s'étend le long de la rive méridionale du ruisseau de Pontails. Elle a livré des bâtiments sur poteaux associés à des épandages de mobilier d'époque romaine. Ces vestiges sont inscrits dans des zones rythmées par de grands fossés perpendiculaires ou parallèles au ruisseau, ainsi que par des paléo-chenaux. Un probable chemin nord/sud a également été identifié. Au sein du mobilier archéologique prélevé,

de nombreux fragments de jarres à poix se distinguent, traduisant un artisanat lié à l'exploitation des produits goudronneux.

Plus récemment, en septembre 2011, un autre diagnostic (Fl. Cavalin, Inrap), immédiatement à l'ouest de la parcelle fouillée par L. Wozny mit en évidence de nouvelles structures en creux antiques, ainsi que d'un paléochenal. Ces sondages furent complétés par une fouille menée en 2012 (D. Delage Hadès).

La parcelle sise chemin de la Courbe, se trouve sur la rive droite du ruisseau de Pontails, à 50 m de ce dernier. Malgré un contexte archéologique favorable, elle n'a livré aucun vestige remarquable, à l'exception de trois fossés à la chronologie indéterminée. Ce diagnostic apporte toutefois une information utile, puisqu'il fournit la limite septentrionale du site découvert à Maignan.

Elizagoyen Vanessa

Âge du Fer,
Gallo-romain

AUDENGE

Le Pré du Mic

Prescrite dans le cadre d'un projet immobilier, cette fouille archéologique s'est déroulée en 2012, sur une parcelle longeant la rive gauche du ruisseau « le Pontails ». Elle fait suite à une fouille, réalisée sur une emprise voisine en 2009 par l'INRAP, qui a révélé une occupation antique et un diagnostic de 2011.

Un ensemble de quatre paléochenaux entrelacés a été suivi par intermittence sur plus de 300 mètres. Leur

axe, d'orientation est-ouest, est parallèle à celui du ruisseau en activité qui se situe directement au nord. Leur direction indique qu'ils pouvaient se jeter dans la lagune d'Arcachon à environ un kilomètre à l'ouest.

Ces anciens cours d'eau, peu profonds, sont remplis par des séquences alternant des litages de sable blancs avec des niveaux sombres plus organiques d'aspect tourbeux. Leurs parois sont très évasées et le fond





accidenté est recouvert d'un niveau de sable grossier contenant des graviers de quartz bien triés. Dans cette couche, des fragments de céramique antiques ont été collectés ainsi que quelques éléments de terre cuite architecturale. Le mobilier récolté indique un intervalle chronologique qui s'étend entre la première moitié du I^{er} siècle et le début du II^e siècle après J.-C.

De plus, un vaste ensemble de structures rectilignes, formant un maillage orthonormé, a été repéré en bordure d'un paléochenal. Ces traces pourraient correspondre au plan d'un bâtiment rectangulaire, fondé sur sablières basses, associé à des fossés de drainage.

Le canevas de cet édifice présente une organisation en cellules selon deux corps principaux (cf. fig.). L'ensemble a une surface au sol d'environ 400 m². La fouille des tranchées de fondation montre un creusement dont la partie haute des parois est très évasée. En partie basse, un rétrécissement s'opère de telle manière qu'elle s'apparente à une rainure de 0,30 m de large. L'observation attentive des remplissages sédimentaires montre deux couches sableuses sombres. Celle située

en fond de tranchée, très noire et compacte, pourrait évoquer le pourrissement d'une pièce de bois. En outre, les intersections, qui ont été intégralement explorées, ont permis de mettre au jour un exemple de négatif d'encastrement de deux éléments en bois.

La datation de cet ensemble pose problème dans la mesure où la céramique y est quasiment absente. Les rares fragments collectés dans les comblements s'apparentent à de la céramique antique non tournée mais n'apportent aucun indice chronologique fiable. Les datations au carbone 14 n'offrent qu'un vaste intervalle concernant les quatre derniers siècles avant notre ère.

Malgré la difficulté pour situer dans le temps ces découvertes, la fouille de ce site a permis de poursuivre l'investigation du vaste gisement archéologique de Maignan et de participer à enrichir l'étude des modalités d'installation des populations anciennes le long des cours d'eau du bassin d'Arcachon.

Delage Damien



Audenge - Le Pré du Mic.

Vue aérienne du bâtiment et de son organisation en cellules. Cliché D. Vignaud, AltiPictures, 2012.





Antiquité

AVENSAN Pas du Soc

Cette opération de diagnostic archéologique concerne une future zone de développement économique de la Communauté des communes méduliennes.

Les sondages du diagnostic ont recoupé le comblement sableux d'un réseau paléohydrographique composé d'au moins un chenal s'écoulant du sud vers le nord. Il contourne à l'ouest un affleurement argileux avec une couverture sableuse récente dans le centre et le nord de la parcelle. Au nord-est de l'emprise, deux paléolagunes ouvertes ont été repérées grâce à leur comblement argilo-organique. C'est d'ailleurs sur le bord de ces lagunes aujourd'hui comblées que des indices d'occupations néolithique ou protohistorique d'une part et antiques d'autre part ont été identifiés.

Plusieurs indices d'occupation antique ont été localisés dans le centre nord de l'emprise. Aucune

structure bâtie n'est toutefois associée aux excavations identifiées en partie centrale. Elles s'apparentent à des fosses de traitement de matériaux géologiques comme des argiles très organiques et des argiles grises pures. Des fosses à creusements circulaires et fonds plats sont peut-être associées à un traitement des matières premières extraites des sables ou des argiles subaffleurantes. Certaines structures ont révélé dans leur remplissage des matériaux prélevés dans une des lagunes. Aucun élément appartenant à une voie de circulation antique n'a été identifié sur l'emprise du Pas du Soc. Plusieurs fossés de drainage contemporains ont été caractérisés au nord-est et au sud de l'emprise.

Migeon Wandel

BÈGLES 356 Route de Toulouse

Cette opération de diagnostic archéologique fait suite à un projet immobilier sur une parcelle de 1170 m².

Deux tranchées ont été réalisées dans le grand axe du terrain, le long du bord nord. Elles représentent une surface de 156 m² c'est-à-dire 13 % de la totalité de l'emprise.

L'objectif de cette intervention consistait essentiellement à tenter de repérer l'aqueduc gallo-romain alimentant Bordeaux qui passe non loin de ce secteur.

Le résultat de ce diagnostic est totalement négatif.

Sandoz Gérard

Moyen Âge

BIRAC Eglise Saint-Laurent

L'opération de diagnostic réalisée le long des côtés nord et sud de cette église a permis de mettre au jour de multiples structures.

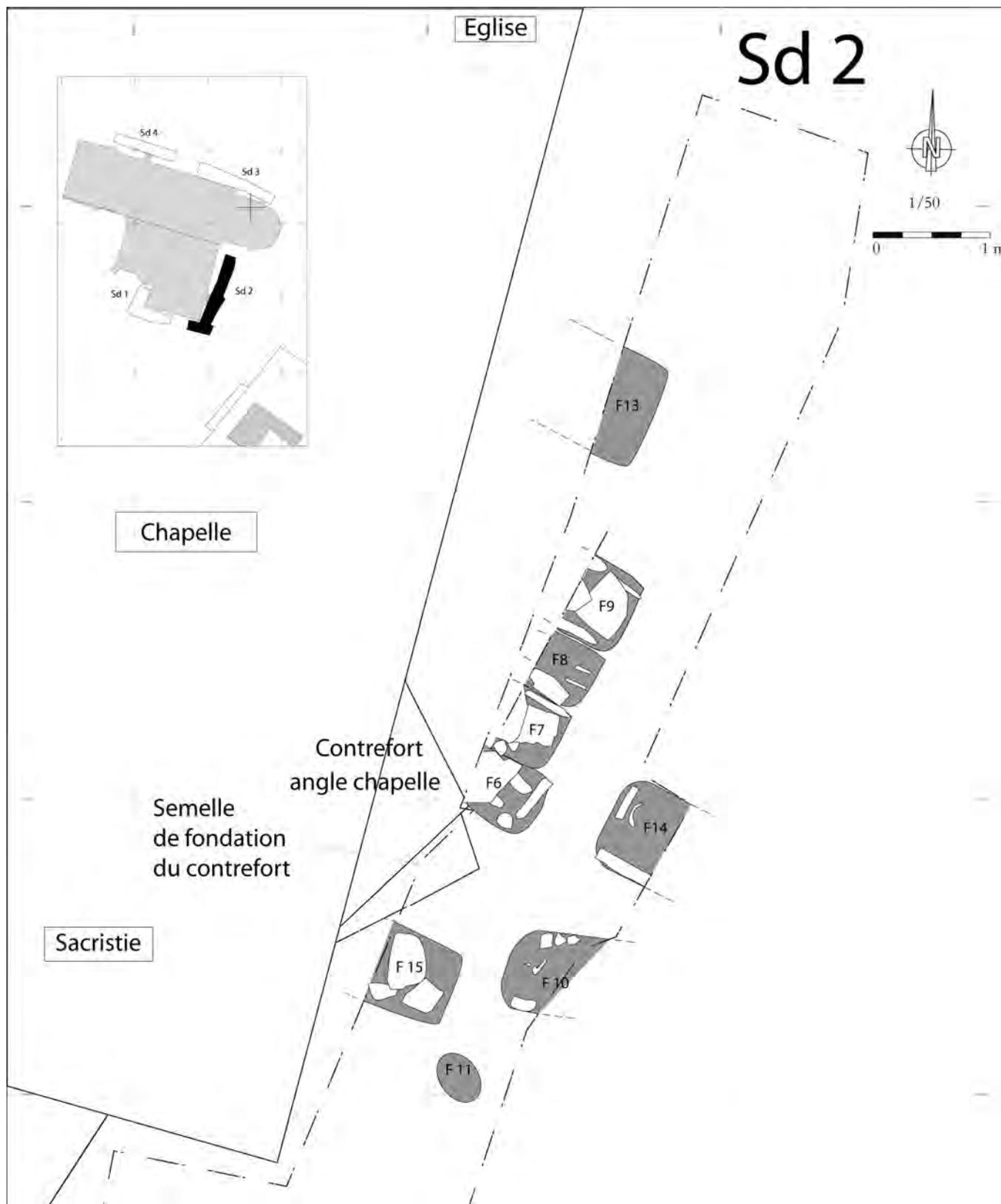
Au nord de l'église actuelle et orienté selon le même axe, un bâtiment à abside, lui est antérieur. Ses matériaux ont été réutilisés dans la fondation du bâtiment en élévation. Il a été observé sur plus de 5 m de longueur en continu, de l'abside à l'est jusqu'au retour à l'ouest. Son mode de construction, en petit blocs de calcaire de même module, témoignerait d'une période ancienne (Haut Moyen Âge).

A l'ouest, un retour de mur ferme ce bâtiment. L'étroitesse de la tranchée n'a pas permis d'observer s'il est continu ou pas. Il pourrait s'agir d'un pilier engagé. Une portion de mur, situé à l'est de l'abside et tangent à celle-ci, pourrait appartenir au même ensemble architectural. T

Toutes les observations faites sur le bâti indiquent que le niveau de dérasement est à la jonction de l'élévation et de la fondation.

Une occupation funéraire non homogène a été identifiée autour de l'église actuelle.





Birac - Eglise Saint-Laurent.
Relevé et coupe de la tranchée 2.
© F. Bernard et N. Béague, Inrap.





Trois phases d'inhumations ont été reconnues en chronologie relative sur le côté sud :

— la première est caractérisée par des sépultures coffrées de dalles calcaires, organisées en rangées et orientées ouest/est. Elles ont été clairement observées à l'est. Le même type de sépultures a été mis au jour au nord et au sud mais l'éloignement topographique et/ou la différence d'altitude ne permettent pas d'être affirmatif sur l'appartenance à la même phase ;

— la deuxième phase est représentée par une sépulture dont l'ouverture se situe dans un niveau postérieur aux sépultures précédentes. Elle ne présente pas d'architecture funéraire en matériau non périssable ;

— enfin une troisième phase est présente à une altitude inférieure. Il s'agit d'une inhumation en cercueil.

La répartition des sépultures montre que la densité la plus forte se situe au sud-est de l'église. Dans les trois autres tranchées, elles sont plus éparses. Selon les gravures anciennes du XIXe siècle, le cimetière se développait au sud sous le parking actuel. Il s'agit probablement de son extension avant son déplacement.

La présence d'US très ponctuelles de construction/démolition, s'interposant entre les sépultures, rend compte d'une activité permanente autour de l'église au cours des siècles. Les multiples travaux effectués sur l'église et décrits par plusieurs auteurs de la fin du XIXe, sont perceptibles de tous les côtés.

L'occupation funéraire continuellement perturbée est déplacée par les activités autour de l'église. Cela aboutit à une raréfaction des sépultures sur le côté nord et à une différence d'occupation très nette sur deux secteurs pourtant très proches, contre l'ancienne sacristie. Les coupes stratigraphiques montrent des séquences très différentes à l'est et au sud-est.

Le mobilier céramique issu de deux US comprend des typologies typiquement alto-médiévale mais aussi médiévale ou moderne. Cependant, la faiblesse de l'échantillon et la situation stratigraphique de ce mobilier ne permettent pas de dater précisément les niveaux et structures mises au jour. Les niveaux les plus anciens



Birac - Eglise Saint-Laurent.
Mur 02 au premier plan. © I. Souquet-Leroy, Inrap.

n'ont pas été atteints en raison de prescriptions spécifiques sur la profondeur des tranchées (1 mètre). Tout au plus pouvons-nous signaler un « bruit de fond » alto-médiéval.

Souquet-Leroy Isabelle

- Drouyn L. *La Guienne militaire*, Bordeaux, Paris, Didron, 2 tomes, 582 pages, 153 planches, 1865.
- Gaborit M. Peintures murales de l'église Saint-Laurent de Birac (Gironde). In *L'Entre-Deux-Mers et son identité*. Actes du 8e colloque tenu à La Réole et Bazas les 22 et 23 septembre 2001 : 137-150.
- Piganeau E. Monographie de la commune de Birac, près Bazas (Gironde). *Bulletin de la Société Archéologique de Bordeaux*, 1879, tome 6, 1er : 5-30

Second Âge du Fer
Bas Moyen Âge

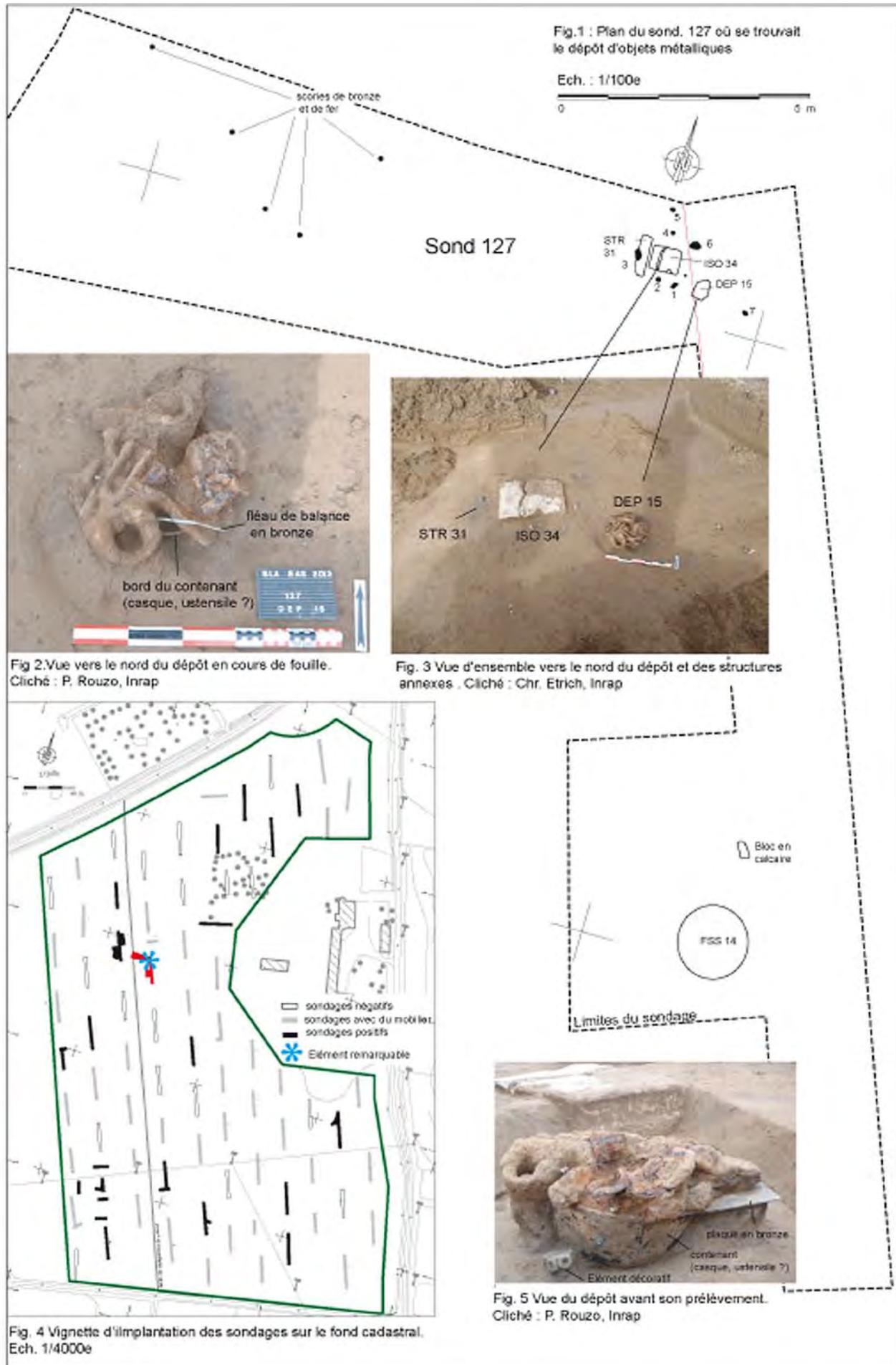
BLAIGNAC
La Bastide

Haut Empire,
Epoque moderne

Ce diagnostic se situe au sud de la Réole, sur une ancienne île de la Garonne. Sur la basse terrasse, le gravier apparaît autour de 2 m de profondeur, ce qui rend relativement aisées l'ouverture de gravières. Il s'agit ici de la première phase d'une exploitation de grande ampleur (400 000 m²).

Les 81 tranchées ouvertes sur le terrain qui offre une superficie de 91 000 m² ont permis de reconnaître une occupation continue sur plus de 400 ans qui débute au Seconde Âge du Fer pour s'achever durant le Haut Empire. Après un hiatus de 15 siècles la parcelle connaît une nouvelle activité durant la fin du







Moyen Âge ou le début de l'époque moderne qui est liée à un bâtiment existant. Cette dernière est toutefois peu marquée dans la mesure où seuls deux fossés parcellaires ont été reconnus pour cette époque.

La période la plus ancienne est représentée par le Second Âge du Fer, dominée par la Tène Finale. Une occupation diffuse est essentiellement marquée par la présence de deux fossés associés à des nappes de tessons très érodés et quelques structures en creux. Malgré la faiblesse des indices, il est possible que cet ensemble corresponde aux limites orientales d'un enclos, peut-être associé à un habitat de plaine. Au contraire du nord de la France (Malrain *et al.* 2004), peu d'exemples en ont été mis au jour en Aquitaine et dans la vallée de la Garonne ; ce site pourrait s'apparenter aux gisements des Vergnasses à Gours et de Raspide 1 près de Toulouse (Sireix 2001, p. 62-63) qui correspondent à des établissements agricoles de type « ferme indigène ».

La phase suivante correspond à une période de transition entre la fin de la Tène et le début de l'Antiquité. Il n'était pas aisé de distinguer cette phase de la précédente, dans la mesure où les éléments de datations se limitent quelque fois à la seule présence de fragments de tuiles. Certaines sont ici associées avec des fragments d'amphore de la Tène Finale ce qui corroborerait une romanisation du secteur relativement précoce, ou du moins des échanges avec les régions déjà romanisées facilités par la proximité de la Garonne.

Enfin, l'occupation antique est représentée par un atelier de métallurgie de transformation du bronze et du fer. Un épandage de scories (scories en calotte et paroi de foyer) est associé à un exceptionnel dépôt d'objets métalliques contenus dans un grand récipient en bronze (fig. 2, 3 et 5). Ces éléments, vraisemblablement destinés à la transformation ou à la réparation se trouvaient à 45 cm d'un grand bloc de calcaire. Ils pourraient en outre être associés à des calages de poteau situés 30 m à l'ouest, qui correspondraient à un bâtiment en matériau périssable. Toutefois, les scories de fer sont disséminées sur une bonne partie de la parcelle, dans les sondages contenant tantôt de la céramique de la Tène Finale, tantôt de la céramique de transition, tantôt du mobilier attribué aux débuts du Haut Empire. Cette répartition du mobilier peut relever d'un phénomène érosif lié à la dynamique alluviale du secteur et au brassage des couches superficielles par les labours qui ont détruit les sols de circulation anciens. Toutefois deux pôles de concentration de scories de fer ont été individualisés dont l'un, au sud-est, compte des scories de déchets de forge, culots et fragments de foyer. Si les éléments en alliage cuivreux relèvent exclusivement de la phase antique, les scories de fer se retrouvent dans les trois périodes. On peut donc avancer l'hypothèse d'une ou plusieurs unités de métallurgie du fer qui s'installeraient à la Tène Finale, qui perdureraient (peut-être en se déplaçant plus à l'ouest de la parcelle) et qui seraient rejointes

quelques décennies plus tard par un atelier travaillant aussi le bronze. Cette unité pourrait être dotée d'un aménagement en matériau périssable.

En cours de diagnostic, le dépôt métallique a été prélevé en motte afin d'être conservé à l'abri de la dessiccation et de la dégradation rapide des éléments. Afin d'établir si le contenant renfermait des objets sur la totalité de son volume, de préciser l'état de conservation des éléments et de discriminer le volume du sédiment de celui du métal, la motte a fait l'objet de clichés sous scanner médical. C'est sur la base de ces images qu'a été réalisée une étude préliminaire des objets visibles qui a établi que le contenant renfermait une accumulation anarchique de pièces en fer très concrétionnées et des éléments en alliage cuivreux sur toute sa hauteur. Parmi ces derniers on note plusieurs fibules, un élément décoratif (cimier ?) et un fléau de balance. Le mobilier ferreux, plus délicat à identifier, compte, outre plusieurs clés, quelques éléments répétitifs tels que des pièces de harnachement, d'attelage ou de charroterie.

L'étude du contenant en bronze (fig. 6) fait écarter l'hypothèse d'un casque : sa taille importante et sa forme ne correspondent à aucune typologie connue. Pour les mêmes raisons, elle exclut également le registre des ustensiles culinaires. M. Feugère propose l'hypothèse d'une pièce appartenant à un dispositif technique, de type mécanisme à bascule utilisant un récipient (de liquide ?) comme contrepoids. Cette interprétation intéressante demande à être approfondie par une étude ultérieure.

Le démontage du dépôt réalisé à des fins conservatoires a permis de dégager 48 objets en bronze et fer. Si les pièces en alliage cuivreux sont assez peu corrodées, les éléments en fer en revanche demandent des clichés radiographiques complémentaires pour une identification complète.

Ces résultats sont très prometteurs. En effet, l'industrie métallurgique de la vallée de la Garonne et plus largement de l'Aquitaine ne comptait jusqu'à présent qu'une quinzaine d'indices dont la majorité est concentrée dans les niveaux antiques des fouilles urbaines de Bordeaux (Hôpital Saint André, clinique Tourny, et rue du Hâ). En secteur rural on peut citer un atelier de bronzier du Second Âge du Fer à Tonneins près d'Agen, un autre à Villeneuve-sur-Lot, un foyer du Second Âge du Fer à l'Isle Saint Georges, des déchets de forge plus tardifs à Blaye et surtout le site laténien de Lacoste à Mouliets-et-Villemartin qui a livré le mobilier le plus important avec 20 kg de scories de fer, 14000 objets majoritairement liés à l'artisanat du fer et des métaux en alliage cuivreux (Sireix-Mistrot 2012).

Etrich Christine

- Sireix, Ch. Blagnac. ZAC aéroconstellation : Raspide 1 in *BSR 2001*, 2001, pp 62-63.
- Sireix, Ch ; Mistrot, V. Au temps des Gaulois, L'Aquitaine avant César. *Ed. Errance*, Paris 2012. 143 p.
- Malrain, F ; Pons, F et Jannin, T. L'âge du Fer. In *La France archéologique*, Paris 2004





BLANQUEFORT Place de l'église

Cette opération de diagnostic a permis de reconnaître les différentes phases de fonctionnement du cimetière paroissial du Moyen Âge à la période moderne.

Pour la période médiévale, entre le XI^e et le XV^e siècle, quatre phases d'inhumations successives ont été identifiées.

La première phase est représentée par une inhumation en pleine terre avec aménagement d'une logette céphalique (ST 1015).

La deuxième phase montre des inhumations sans architecture en pierre (de type coffrage ou sarcophage), mais ayant pu être protégées par un couvercle en matière périssable (2015, 1011).

La troisième phase comprend des sépultures en coffrage de pierres calcaires posées de chant et intégrant, pour celles qui étaient assez bien conservées, des alvéoles céphaliques monolithes à ouverture carrée ou rectangulaire (1009, 1013, 2009, 2010, 2018). Aux pieds, le coffrage est fini avec un petit bloc placé entre les deux blocs latéraux.

L'une de ces tombes possédait encore son couvercle, monolithe également, très massif et de bonne facture (ST 2018). Il s'agit d'un bloc de calcaire jaune couvrant en partie le coffrage, les blocs latéraux sud émergent du couvercle. En Gironde, lorsque ce type de coffrage possède son couvercle, il est toujours composé de plusieurs dalles calcaires posées à plat sur les blocs latéraux (Régaldo-Saint-Blancard, 1989). A Blanquefort, la typologie de ce couvercle se rapproche de celui placé sur une cuve de sarcophage monolithe (St 1007 et St 1006). Ce type de couverture pour un coffrage est donc étonnant.

La quatrième phase, enfin, regroupe des sépultures en coffrage de même type que celles qui viennent d'être décrites, auxquelles s'ajoutent des inhumations en sarcophages (1006, 1007, 1014, 2008). Les sarcophages, globalement trapézoïdaux, ont la particularité de posséder un évidement trapézoïdal en deux parties : la partie haute semble de forme trapézoïdale jusqu'au genou puis l'espace décrit un rectangle très étroit au niveau des jambes. Aucun exemple similaire n'a été décrit dans la littérature consultée.

D'autres types de sépultures devaient coexister avec les architectures observées. Mais elles n'ont pas été mises en évidence dans les tranchées.

A la fin du Moyen Âge, et probablement peu de temps après les inhumations de la phase 4, une construction rectangulaire est réalisée dans l'enceinte du cimetière. Celle-ci, dont seule la semelle de fondation en chaux est conservée, mesure environ 3,45 par 2,60 m et comprend quatre compartiments orientés nord/sud et séparés par des cloisons.

Le fort état d'arasement de cet ensemble le rend difficile à interpréter. S'il s'agit effectivement d'un caveau comme le laisse penser sa morphologie, déterminer sa fonction éventuelle de « pourrissoir » est plus ardu sans la présence de système d'écoulement adéquat ou de trous de fixation des grilles destinées à supporter les corps.

Toujours est-il que la présence de cette construction au sein du cimetière permet d'envisager un changement de gestion dans les sépultures. Le caveau devient alors une façon de rationaliser et de rentabiliser l'espace funéraire. Cette nouvelle attitude est caractéristique de l'époque moderne.

A cette construction sont associés les premiers remaniements du cimetière, avec d'une part, les perturbations et suppressions des sarcophages et sépultures en coffre occupant l'emprise, et peut-être, d'autre part, le démontage des couvercles de sarcophages et de coffrage (avec comblement secondaires des sépultures concernées et épandage d'un remblai aux éléments calcaires nombreux).

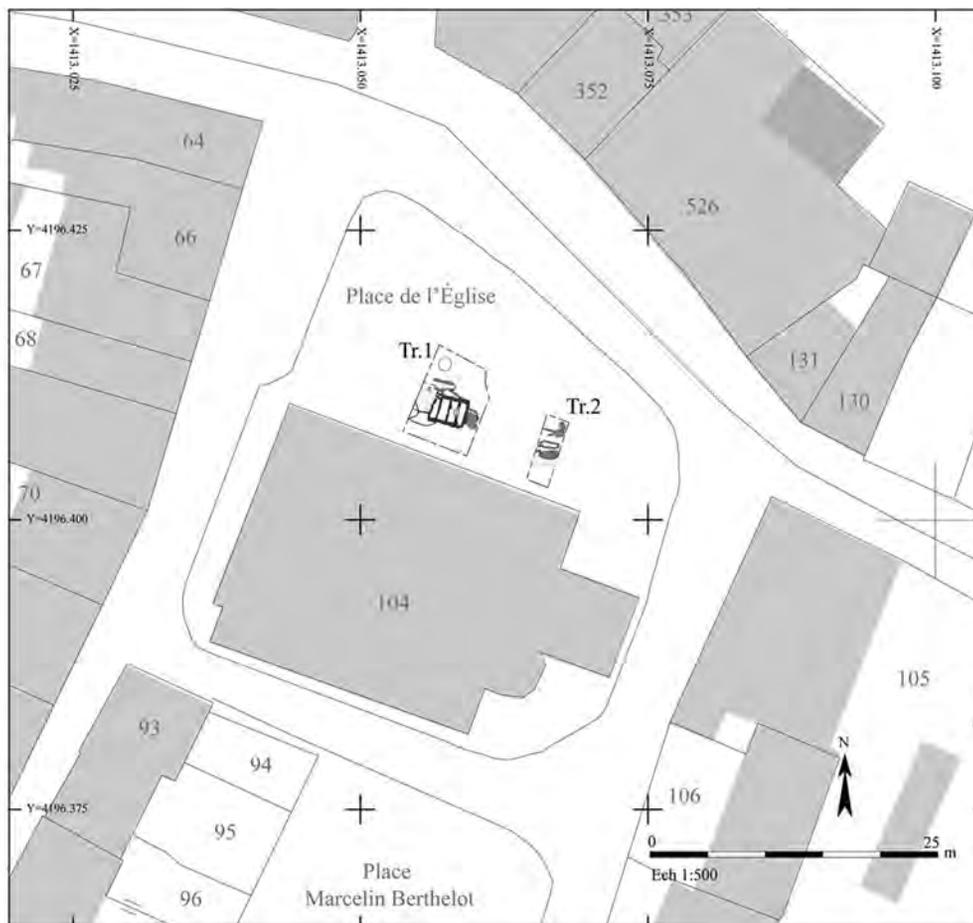
Une partie de la phase de fonctionnement du caveau est peut-être représentée par les membres inférieurs d'un squelette en connexion posés sur le sol de chaux, qui adoptent la même orientation.

Les inhumations des périodes modernes et contemporaines ne sont pas préservées. Elles sont matérialisées par deux fosses correspondant aux bouleversements connus par le site lors de la fermeture du cimetière et de sa transformation en place, une première fois au XIX^e siècle, puis au cours du XX^e siècle. Les hiatus stratigraphiques provoqués par ces perturbations rendent difficile l'attribution des vestiges affleurant sous les remblais à telle ou telle phase.

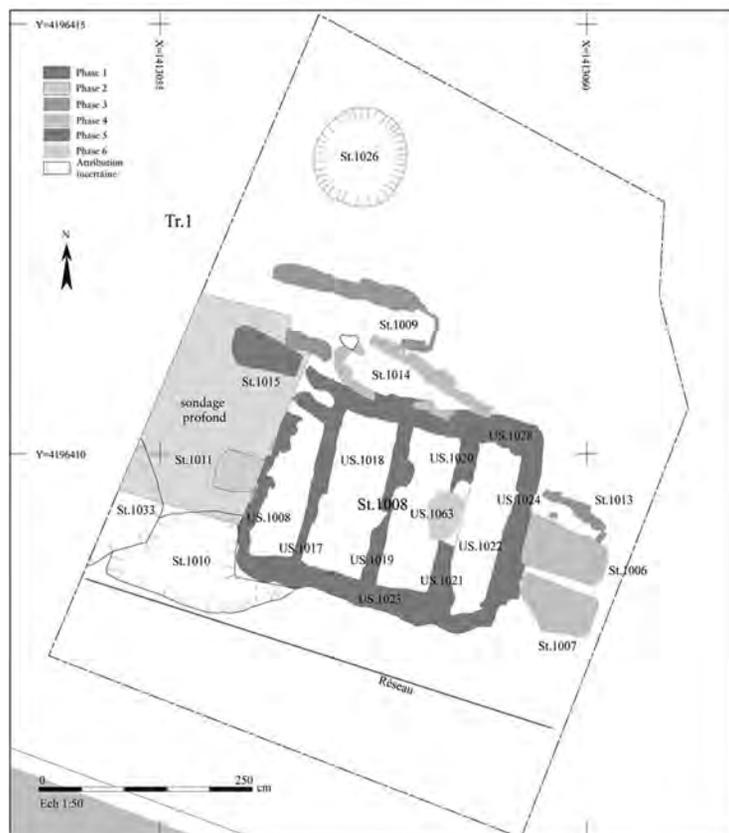
Elizagoyen Vanessa

- Régaldo-Saint-Blancard (dir.), : REGALDO-SAINT-BLANCARD (P.). dir.- *Archéologie des églises et des cimetières en Gironde, coll. Mémoires, Société Archéologique de Bordeaux*, volume 1, 1989, 173 pages.

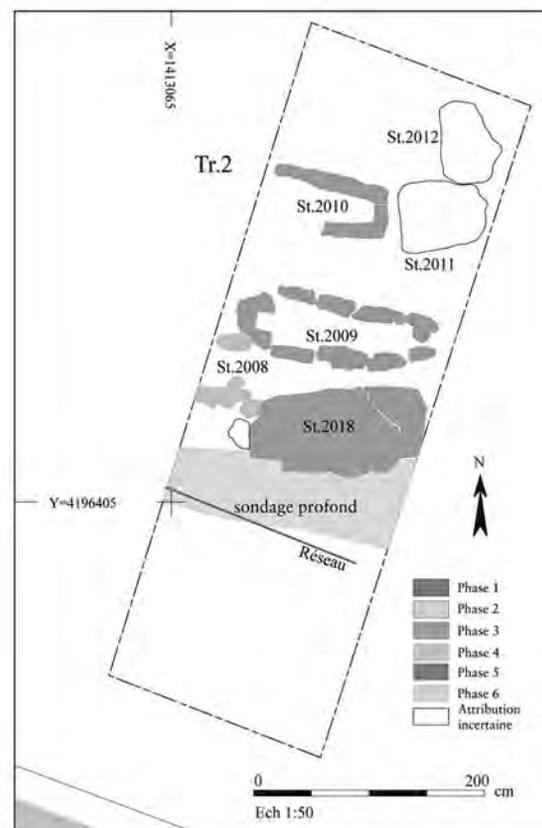




Blanquefort - Place de l'église. Plan topographique du site avec localisation des sondages au 1/500e. V. Pasquet, C. Fondeville, Inrap.



Le sondage 1 au 1/50e. V. Pasquet, Inrap.



Le sondage 2 au 1/50e. V. Pasquet, Inrap.





Antiquité,
à époque moderne

BORDEAUX Rues Canihac et du Grand Rabbín Joseph Cohen

Le projet de construction d'un immeuble est à l'origine de la prescription de ce diagnostic archéologique. Cette opération était prévue en deux temps : en premier lieu, avant la démolition du bâtiment préexistant, une étude de bâti portant sur des murs préservés de l'ancien couvent des Carmes ; puis, après démolition, le diagnostic à proprement parler, sous la forme de deux sondages de taille modeste.

La parcelle concernée par la prescription se trouve en plein centre ville de Bordeaux. Elle se situe immédiatement au sud de l'ancien immeuble Parunis, dont la fouille menée par M. -A. Gaidon en 1986 avait permis notamment la découverte d'un *Mithraeum* et de la façade de l'église des Carmes, prétendument détruite, mais en réalité chemisée entre deux murs (Gaidon, 1986a ; Gaidon, 1986b ; Gaidon, 1988). La rosace gothique qui ornait cette façade a été déposée et est visible au musée d'Aquitaine.

La parcelle concernée par le diagnostic appartenait au Couvent des Carmes, compris entre les actuelles rues Canihac à l'ouest, du grand rabbin Joseph Cohen au sud, Sainte-Catherine à l'est et par le cours Victor Hugo au nord. Mentionné pour la première

fois en 1264, le couvent des Carmes fut entièrement détruit et loti durant après la Révolution. En 1792, la rue de la Réunion actuelle rue Honoré Tessier et la rue de la Révolution, devenue rue du Grand Rabbín Joseph Cohen, sont aménagées. La répartition des aménagements des Carmes est connue par deux plans du XVIIIe siècle, dont la grande fiabilité a pu être vérifiée lors des fouilles de Parunis. Cette campagne avait ainsi permis de reconnaître l'église, le cimetière, le cloître et des constructions postérieures telles que des chapelles, des communs et des pourrissoirs.

L'instabilité du bâtiment à démolir, ainsi que celle de son voisin au nord a nécessité la pose de confortements sur les murs environnants la parcelle. Ces aménagements comprenaient le creusement de tranchées pour sceller les micro pieux. Le service régional d'archéologie a donc complété la prescription initiale en y ajoutant une surveillance de travaux.

Si l'étude du bâti n'a posé aucun problème, il en fut autrement pour la surveillance de travaux, qui a dû être interrompue en raison des risques.

L'étude du bâti, effectuée par le biais d'orthophotos, concernait un angle de murs appartenant au cloître



Vue du sondage 1, avec une cave moderne creusée dans les « terres noires ». V. Elizagoyen, Inrap.





secondaire mis en œuvre à l'époque moderne. Les trois tranchées de confortement du bâti ont montré des niveaux de sols, de radiers, ainsi que des remblais, tous attribués aux époques modernes et contemporaines. Un mur et son sol de terre cuite semblent immédiatement antérieurs à la construction du cloître secondaire dont les sols ont peut-être également été identifiés.

Après démantèlement et évacuation des gravats, la deuxième phase de l'opération, a été réalisée, sous la forme de deux sondages de taille modeste, dans les parties accessibles de la parcelle.

Ces deux sondages, de forme carrée, occupent 30 m², soit un peu moins de 10 % de la surface totale du terrain. Ils ont révélé des niveaux antiques et médiévaux en place, sous la forme de « terres noires » aux horizons de piétinement pouvant correspondre à des sols. Dans ces couches, des structures en creux ont été identifiées, livrant d'une part, du mobilier antique au sein duquel le Haut Empire est bien représenté, et d'autre part, de la céramique plus centrée autour des XIVe-XVe siècles.

Ces niveaux sont scellés par l'installation d'un petit bâtiment matérialisé par un mur d'axe est/ouest

et par un sol d'argile orange. La chronologie de cet ensemble est incertaine et se situe entre le XIVe et le XVIe siècle.

Les premières mises en œuvre de caves sur la parcelle seraient datées de la fin du XVe siècle ou du XVIe et se poursuivent jusqu'à l'époque contemporaine. A l'emplacement d'un espace excavé bouché à l'époque moderne, un sol de terre cuite est mis en place sur un épais remblai. Ce sol est absolument identique au sol mis au jour lors de la phase I de l'opération, où il était associé à un mur orienté est/ouest. Cet état de la construction est immédiatement antérieur à la construction du cloître secondaire. Le sol associé à ce dernier pourrait correspondre au niveau de sol le plus récent découvert lors du diagnostic.

Elizagoyen Vanessa

- Gaidon 1986a : GAIDON (M.-A.), Bordeaux, Parunis, *Archéologie en Aquitaine*, Bordeaux, 5, p. 23-27.
- Gaidon 1986b : GAIDON (M.-A.), Bordeaux, Parunis, *Bulletin de la Société Archéologique de Bordeaux*, Bordeaux, 77, p. 7-19.
- Gaidon 1988 : GAIDON (M.-A.), Catalogue de l'exposition Découvertes archéologiques sur le site de Parunis. De Mithra aux Carnes au Musée d'Aquitaine, Bordeaux, 15 février – 16 mai 1988.

Moyen Âge,
Epoque moderne

BORDEAUX

Ilot Carpenteyre

43-45 rue Carpenteyre

Le diagnostic archéologique avait pour objet de réaliser, dans un premier temps, une expertise portant sur l'analyse archéologique du bâti d'un ensemble de bâtiments anciens situés dans l'ilôt Carpenteyre avant leur réhabilitation immobilière. D'un point de vue historique, la physionomie actuelle du quartier résulte d'un projet d'urbanisme qui trouve ses origines au XIIIe siècle. Ce lotissement médiéval, qualifié en langue gasconne de *Poblacion de Senta Crotz*, voit le jour dans un terrain vague et insalubre bordant les berges de la Garonne sous la conduite de l'abbé Pierre de Lenhan de l'abbaye de Sainte Croix.

L'analyse des élévations permet de discerner quelques éléments fragmentaires portant sur l'occupation de la parcelle, son évolution et sa mise en œuvre architecturale.

Au n°43, un étage d'habitation du XVIIe siècle et sans doute antérieur, voisine au rez-de-chaussée avec un passage cocher desservant sur l'arrière une autre habitation du XVIIe. Il est possible que compte tenu de la taille importante du volume, un espace de stockage du type chai ait occupé cet espace arrière. Le n°45 présente, aussi sur rue, un reste de façade attribuable au XVIIe siècle. Cet immeuble du XVIIe vient occuper l'espace longiligne d'une *yssida*, définie par la

cartointerprétation du cadastre napoléonien, situable entre le XIVe et la première moitié du XVe siècle. Une *yssida*, telle que caractérisée par E. Jean-Courret, est une issue privative située en cœur d'ilôt et complétant les entrées sur rues. L'interprétation est plus délicate sur l'arrière de la parcelle, hormis l'existence dans son extrémité sud-est d'une façade XVIIe donnant sur une cour ou un jardin. Le fait majeur est la mise en évidence d'une porte voûtée de type roman entre les parcelles du n°43 et 45, datable théoriquement des XIIe et XIIIe siècles, qui pouvait logiquement desservir l'*yssida* mise en évidence. Les textes d'archives mentionnent d'ailleurs l'existence de portes d'accès privatifs entre l'arrière des maisons et ces longs passages privatifs que sont les *yssidas*. Certains murs mitoyens construits en moellons particulièrement bien appareillés pourraient être contemporains de cette porte, ce qui tendrait à démontrer que l'état de découpage du cadastre napoléonien (et du cadastre actuel) correspond bien au premier lotissement du XIIe siècle et que certaines parties basses des murs de séparation des lots du XIIe siècle existent encore.

Des sondages de diagnostic interviendront dans une deuxième phase de l'opération.

Martin Jean-Michel



Gallo-romain,
Haut Empire

BORDEAUX

Site de l'auditorium

Etude des peintures murales

En 2007, le site de Bordeaux - Auditorium a fait l'objet d'une fouille préventive dirigée par Kristell Chuniaud (Inrap). Un quartier urbain antique a été mis au jour où se mêlent des habitations et une activité artisanale (ateliers de verriers).

Des enduits peints fragmentaires ont été découverts dans un remblai qui a également livré un petit ensemble de six monnaies permettant de dater le dépôt entre 250 et 280 après J.-C. La situation d'origine de ces vestiges n'est donc pas précisée par le contexte archéologique mais leur proximité avec des constructions modestes, à vocation culturelle, est à prendre en considération.

Les quelques éléments qui nous sont parvenus mettent en évidence un décor figuré de petite taille où évoluent trois personnages partiellement conservés. Tout d'abord, un visage aux contours rapidement esquissés (cf. fig.) semble sortir d'une architecture dont on distingue clairement le fronton triangulaire et la couverture à double pente représentée en perspective.

Sur une autre plaque (cf. fig.), le buste et une partie du visage d'un personnage masculin sont peints sur un fond vert foncé agrémenté de traits bleus assez fluides, rappelant le courant des fonds marins. Il se tient de profil, nageant vers la gauche avec le bras droit tendu devant lui. Plus bas, une figure féminine est accoudée sur une vasque alors que son bras droit est tendu vers l'avant, il s'agit vraisemblablement d'une nymphe ou d'une néréide.

On reconnaît ici clairement le mythe d'Héro et Léandre dont l'histoire est relatée dans Les Héroïdes

d'Ovide (nous remercions Julien Boislève pour l'identification de la scène) : Léandre, jeune habitant d'Abydos, sur la rive sud de la mer Noire était épris d'Héro, prêtresse de Vénus, qui habitait Sestos, sur la rive opposée. Chaque nuit, il traversait l'Hellespont pour la rejoindre en se guidant grâce à la lanterne qu'elle allumait en haut de sa tour. Une nuit, la tempête éteignit la lampe et Léandre se noya. Le lendemain, Héro découvrit son corps sur le rivage ; désespérée, elle se jeta à la mer.

Dans le cas de Bordeaux, la scène représente le moment où Léandre rejoint à la nage Héro, éclairé par sa lanterne. Cette référence mythologique ne trouve aucun équivalent en Gaule.

En revanche, en Campanie, on rencontre ce thème notamment dans la *Casa dei Vettii* (VI, 15, 1) ou dans le *triclinium* de la *Casa dei Pittori* à Pompéi (I, 12, 11) où Léandre est représenté dans une position étonnamment similaire.

Bien que les dimensions de la scène fassent défaut, les proportions des personnages et le style pictural laissent présager un petit tableau souvent placé au centre de parois aux décors raffinés.

Cette représentation de la légende d'Héro et Léandre en peinture murale est à ce jour un *unicum* en Gaule. Bien que hors contexte, elle vient enrichir la vision architecturale modeste révélée par les vestiges archéologiques.

Tessariol Myriam



Héro au sommet de sa tour.

Léandre, au-dessous, une nymphe ou néréide.





Haut et
Bas Empire

BORDEAUX Rue Lafaurie Monbadon

Ce diagnostic s'inscrit dans le cadre de la construction d'un immeuble situé sur la bordure nord occidentale de la ville du Bas-Empire, à proximité immédiate du Mont Judaïque, entre la rue Lafaurie Monbadon et le cours G. Clémenceau, à 180 m au nord-est du site de l'Auditorium.

Un sondage de 50 m² a été réalisé au centre de la parcelle et a montré quatre grandes phases d'occupation allant du début du I^{er} et au IV^e siècle de notre ère :

- une grande fosse creusée dans un horizon sablo graveleux holocène est comblée de plusieurs niveaux de coquilles d'huîtres avec un mobilier clairement datable de la période Augusto-tibérienne.

- Au I^{er} siècle ap. J.-C. des remblais préparent la construction d'un bâtiment orienté ouest-est.

- Après un nivellement général dans le courant du II^e siècle ap. J.-C., un atelier de métallurgie est aménagé autour d'un bas-fourneau.

- Au Bas-Empire, l'ensemble est arasé et les sols exhausés ; un bâtiment est construit avec des éléments issus de démolition antique ; il est associé à une fosse comprenant du mobilier céramique datable des III^e-IV^e siècle ap. J.-C.

- Enfin une couverture sédimentaire, assimilable à un jardin, est associée à l'angle de deux murs de l'époque Moderne.

Migeon Wandel



Vue générale du sondage 100.





Époques moderne
et contemporaine

BORDEAUX

Square André Lhote/la Croix du Mail, 10 rue Claude Bonnier

Le square André Lhote se situe à la limite orientale du quartier Mériadeck de Bordeaux, à l'angle du cours d'Albret et de la rue Claude Bonnier. Le quartier Mériadeck a été entièrement restructuré au début des années 1960, les anciennes échoppes du XIX^e siècle ont alors laissé place à un quartier d'affaires avec des bâtiments modernes, la plupart administratifs et commerciaux. Le square André Lhote était jusqu'ici un espace vert doté de pelouses, d'arbres et d'une fontaine ; le projet de construction de nouveaux bâtiments pour la Mairie de Bordeaux est à l'origine de ce diagnostic.

Durant l'Antiquité, ce secteur se trouve en périphérie de la ville du Haut-Empire et à l'extérieur du *castrum* du Bas-Empire. Entre la période médiévale (ou un peu avant) et le XVII^e siècle, un vaste marais s'étend à l'ouest de la ville. Les découvertes récentes de l'ancien immeuble Fly (fouille Hadès 2009) et de la rue Jean

Fleuret (fouille Inrap 2011) ont montré qu'un quartier de tanneurs s'est développé entre le I^{er} et le II^e s. ap. J.-C. à moins de 300 m au sud du square André Lhote, le long d'un petit affluent de la Garonne : le Peugue. Le principal objectif de ce diagnostic était de vérifier la présence éventuelle de nouvelles installations artisanales (tanneries ou autres) dans la zone de confluence supposée entre deux autres cours d'eau : la Devèze et le Caudéran.

Le diagnostic n'a pas pu confirmer cette hypothèse. Un seul vaste sondage a été réalisé jusqu'à une profondeur de -9 m par rapport au sol actuel (soit environ 1 m NGF). En dessous d'une série conséquente de remblais, quelques tessons de céramique de l'époque moderne (XV^e/XVII^e siècle) ont été recueillis au fond de ce sondage.

Sireix Christophe

Haut-Empire,
Période récente

BORDEAUX

Palais-Gallien – Amphithéâtre

Les recherches menées en 2012 sur le « Palais-Gallien » de Bordeaux constituent la dernière campagne d'études du programme triennal (2010-2012) mis en place par l'Institut Ausonius, le SRA Aquitaine et la Ville de Bordeaux sur l'amphithéâtre de *Burdigala*.

Dix sondages, soit une superficie totale de 95 m², ont été ouverts jusqu'au substrat (cf. fig). Trois se situent dans l'arène ; un dans la cour intermédiaire, à l'extrémité sud des couloirs de la porte principale ; deux, à l'ouest, sous les gradins de la *media cavea*, travée 55 ; et quatre autres à l'est : sous les gradins de l'*ima cavea*, travée 1 et travée 8 et sous ceux de la *summa cavea* de la travée 1.

Parallèlement, on a poursuivi les études architecturales sur les parties conservées de l'édifice et complété les recherches historiques sur son devenir à partir du Moyen Âge.

Le mobilier mis au jour dans les niveaux d'aménagement du sol de l'arène et de la cour confirme tout d'abord que l'amphithéâtre a été construit entre 90 et 150 p.C.

Sa date d'abandon reste inconnue, mais la stratigraphie et les sources littéraires ont confirmé

l'utilisation du site comme carrière dès le Moyen Âge et sa transformation en décharge municipale dès la seconde moitié du XVII^e siècle. Certains textes inédits conservés aux archives nationales britanniques indiquent également qu'il servait de lieu de justice dès le début du XIV^e siècle. Par ailleurs, l'étude des légendes médiévales concernant la princesse Galiane, de qui l'édifice tire son nom moderne, conclut qu'il s'agit d'un mythe dont la trame emprunte à plusieurs récits européens. L'analyse du mobilier céramique d'époque moderne et récente montre également l'embourgeoisement progressif du quartier. Enfin, l'étude anthropologique menée auprès des riverains attire l'attention sur l'importance des vestiges antiques dans la construction de l'identité actuelle de ce secteur situé aux marges de la vieille ville.

La campagne d'étude a aussi permis de finir de relever les élévations des murs conservés dans la parcelle publique (pierre à pierre et/ou photogrammétrie 3D) et de procéder à l'inventaire des vestiges conservés chez les riverains, dont ceux inédits du 9 rue E. Fourcand et du 159 rue du Palais-Gallien. Dans la parcelle publique, les fouilles permettent de certifier



Fouilles du bord de l'arène de l'amphithéâtre du Palais-Gaillien (Cl. D. Hourcade).

que tous les murs antiques ont été mis au jour. Ceux qui ne sont plus visibles ont été récupérés ou basculés dès le Moyen Âge. Seuls les murs du caniveau de bordure de l'arène, fortement restaurés dans la seconde moitié de l'XXe siècle, avaient été réenfouis (cf. fig.).

Enfin, l'important effort de valorisation du site et des recherches a été poursuivi durant toute l'année 2012

(exposition à l'archéopôle d'Aquitaine, actualisation du modèle 3D, projections cinématographiques dans la cadre du festival *Cinésites*, participation aux JEP, projet de moyen métrage audiovisuel, etc.).

Hourcade David

Epoque moderne

BORDEAUX Place André Meunier, dit Murène

Trois sondages ont été ouverts sur l'emprise de la parcelle correspondant au futur projet de construction d'un gymnase sur 4000 m². Ils ont mis au jour les murs appartenant au demi-bastion Saint-Benoît, construits lors de l'aménagement du fort Louis en 1675. C'est en 1831 que les murs du fort ont été arasés pour laisser place à la construction des abattoirs.

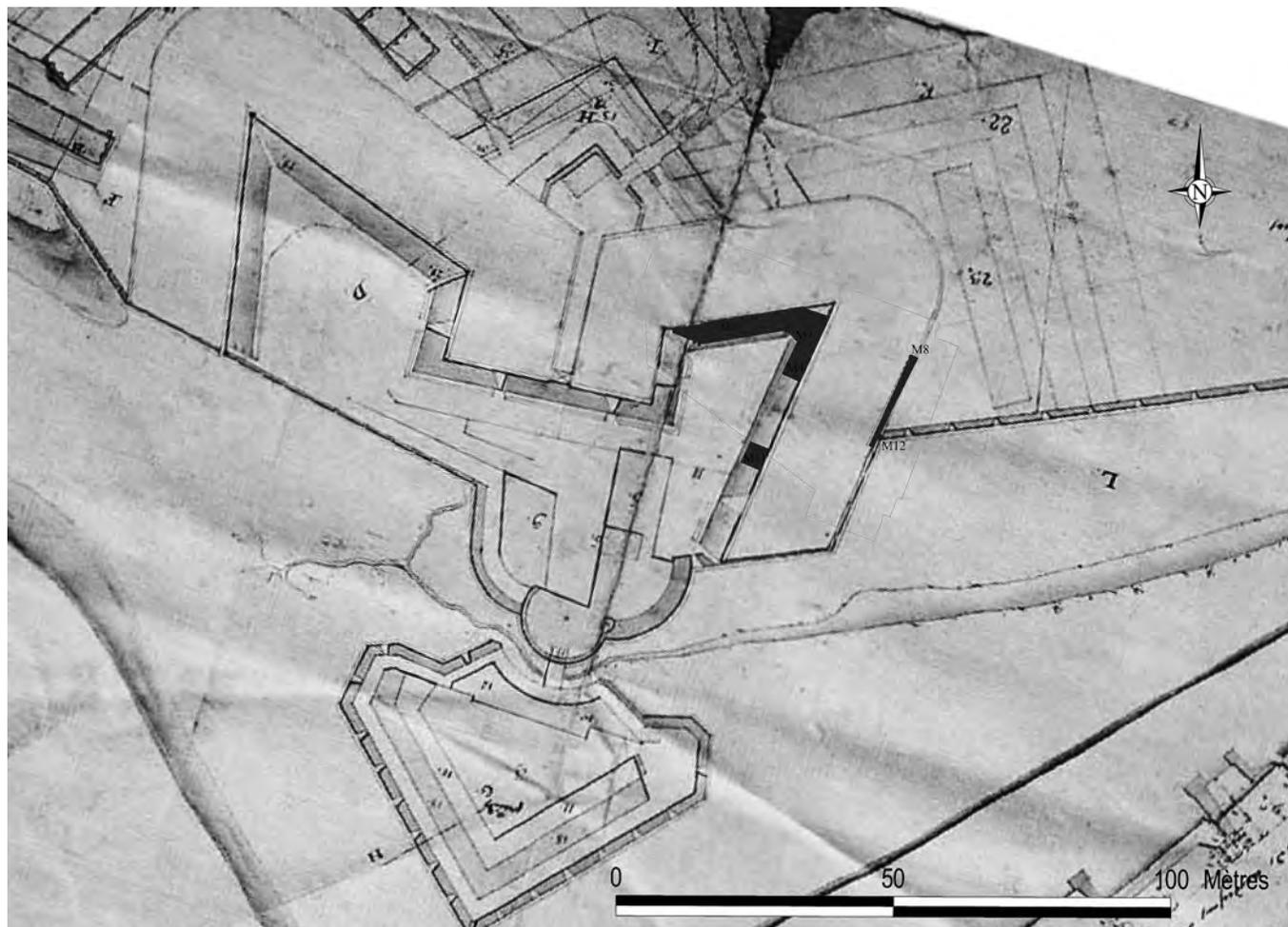
Six murs appartenant à ces bâtiments ont été identifiés dans les trois sondages du diagnostic ainsi que des traces de la douve médiévale sur le comblement

de laquelle ils auraient été construits (Régaldo, 1998). Deux grands collecteurs d'égouts ont ensuite été bâtis sur et contre les murs arasés des abattoirs lors du dernier aménagement de la place André Meunier au XXe siècle.

Migeon Wandel

- Régaldo-Saint-Blancard, P. « Fort Louis ». *Revue archéologique de Bordeaux*, 89, 1998, pp. 69-142.





Place André Meunier, état Moderne, le demi-bastion Saint-Benoit identifié lors du diagnostic sur le plan du Fort Louis. Plan du fort Louis, 1777. AD. Gir. 11F13627.

Moyen Âge,
Epoque moderne

BORDEAUX 10-16 rue Nérigean

Il s'agissait dans un premier temps de réaliser un diagnostic portant sur l'analyse archéologique du bâti d'un ensemble de bâtiments anciens situés dans l'îlot « Nérigean-Sauvageau », avant leur réhabilitation. L'analyse du bâti devait caractériser autant que possible la chronologie relative des murs en élévations et identifier les unités spatiales du bâti.

La physionomie actuelle du quartier résulte d'un projet d'urbanisme qui trouve ses origines au XIII^e siècle. Ce lotissement médiéval, qualifié en langue gasconne de *Poblacion de Senta Croz*, voit le jour dans un terrain vague et insalubre bordant les berges de la Garonne sous la conduite de l'abbé Pierre de Lenhan de l'abbaye de Sainte Croix. Il évoluera progressivement entre le XIII^e et le XVII-XVIII^e siècle ; c'est ce dernier état que l'on voit principalement sur les façades des immeubles des rues alentours.

Les résultats de cette analyse rapide du bâti sont assez modestes. On notera la confirmation de l'existence d'une issue privative (yssida), marquée par un mur dont la reconstruction partielle pourrait dater des XVII^e ou XVIII^e siècles. Deux pans de façades attribuables au XVII^e, d'après l'ordonnance et le module des baies, indiquent l'existence d'un lieu d'habitat. L'observation de tous les autres murs ainsi que l'analyse des besaces (ou chaînages) n'apporte pour l'instant que peu d'informations, leur datation est incertaine et difficile à préciser. Le dernier état d'occupation est constitué par les sols carrelés de l'entrepôt principal, leur analyse permet de constater qu'il s'agit d'un aménagement de sol industriel établi dans l'entre-deux-guerres.

Des sondages interviendront dans un second temps.

Martin Jean-Michel





BORDEAUX Puy-Paulin et rues voisines

Préalablement aux travaux de réaménagement de la place Puy-Paulin et des rues voisines (rue Guillaume Brochon, rue Paul Painlevé et rue Louis Combes) par la Communauté Urbaine de Bordeaux, des travaux de reprise sur les réseaux de différents concessionnaires ont été nécessaires, d'où la réalisation d'opérations

successives sous plusieurs maîtrises d'ouvrage mais sur le même espace.

■ Assainissement

La surveillance des travaux sur le réseau assainissement s'est faite en deux temps. La première



Figure a : Vue vers le sud tranchée réseau électrique.



Figure b : Vue vers le sud tranchée d'assainissement.

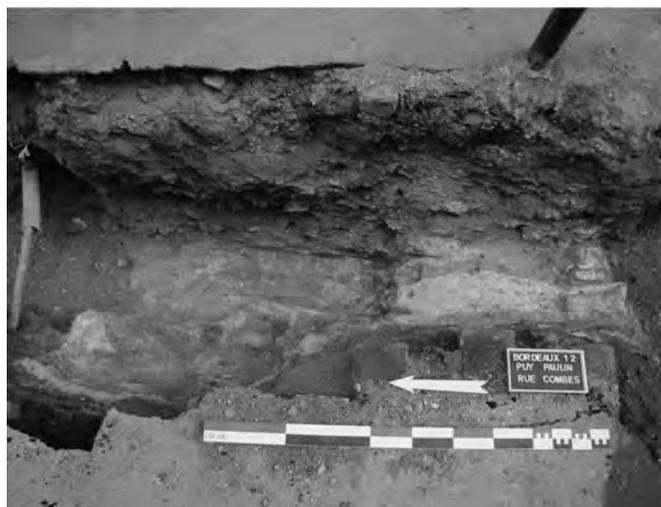


Figure c : Vue zénithale maçonneries.



Figure d : Vue vers le sud tranchée réseau électrique.





partie (zone sud de la place Puy-Paulin, au contact avec la rue Porte-Dijeaux, et partie occidentale de la place) n'a donné aucun résultat. En effet, cette section des travaux a uniquement consisté en une ouverture de tranchée reprenant le tracé de l'ancien réseau. La seconde partie des travaux (dans la partie orientale de la place Puy-Paulin) a consisté, quant à elle, au creusement d'une nouvelle tranchée dans une zone un peu moins perturbée par des travaux antérieurs (cf. fig. b). Toutefois, les observations des coupes stratigraphiques n'ont révélé que d'épais niveaux d'abandon/destruction chargés de matériaux de démolition et/ou des niveaux de « terre noire » identifiables comme des niveaux d'occupation d'espaces extérieurs (type jardin). Dans tous les cas, les niveaux observés n'ont livré aucun élément de mobilier archéologique datable.

■ Eau potable

Les conditions de travail pour le réseau d'eau potable étaient plus favorables aux observations. Malgré quelques « problèmes d'organisation » avec l'entreprise en charge des travaux, cette partie du suivi a permis d'observer plusieurs éléments de maçonnerie (cf. fig. c) dans la rue Louis Combes. L'ensemble de ces vestiges apparaissait à moins de 0,30 m sous le niveau de la chaussée actuelle et était visible en moyenne sur 0,50 m d'épaisseur, soit jusque dans le fond de la tranchée du réseau qui n'excédait pas 1 m de profondeur. Leur position stratigraphique laisse présager que ces différentes maçonneries sont assez récentes et qu'elles pourraient être mises en relation avec l'ancien hôtel de l'Intendance.

■ Electricité

Quelques « problèmes de compréhension » avec l'entreprise en charge des travaux sur le réseau ERDF

n'ont pas permis de suivre en temps réel les ouvertures de tranchée sur les rues Guillaume Brochon et Louis Combes, ni de mener les observations sur l'intégralité des emprises soumises à prescription. En effet, soit le nouveau réseau était déjà mis en place (cf. fig. a), soit une partie des tranchées réalisées étaient déjà refermées. Dans la section sud de la rue Brochon, seuls des niveaux récents liés à la mise en place de réseaux ou d'aménagements de voirie étaient visibles sur toute la hauteur des coupes. Dans la section sud de la rue Combes, les mêmes types de niveaux ont pu être observés ainsi qu'un élément de maçonnerie (cf. fig. c) au droit de l'axe de la rue Saige. Comme pour les vestiges observés dans la tranchée du réseau d'eau potable dans cette même rue, cette maçonnerie est certainement à mettre en relation avec l'ancien hôtel de l'Intendance.

■ Gaz

La reprise du réseau de gaz, limitée aux côtés nord et sud de la place Puy-Paulin, a été réalisée non par des tranchées continues, mais par des ouvertures ponctuelles d'un mètre de profondeur, permettant de reprendre les raccordements individuels.

Les observations étaient de plus très limitées en raison des nombreux tuyaux des différents autres réseaux présents soit dans l'emprise même des ouvertures (cf. fig. d), soit situés juste en arrière de celles-ci. Les résultats de ce suivi ont simplement confirmé la présence sur l'ensemble de la place Puy-Paulin d'un important niveau de « terre noire », type terre de jardin, sur le premier mètre de stratigraphie.

Roudier Mathieu

Gallo romain,

Moyen Âge, Période Récente

BORDEAUX

Future Place Sainte-Catherine

Préalablement aux travaux d'aménagement d'un nouveau quartier dans le cœur historique de Bordeaux, à l'emplacement de « l'îlot Sud-Ouest », du nom du quotidien régional dont les locaux occupaient la zone concernée, une intervention archéologique a été prescrite.

La réalisation de la fouille s'est organisée en trois phases, de trois semaines chacune, les mois de septembre et novembre 2012.

Lors de la première phase, deux fenêtres de 8 m de long pour 4 m de large et 5 m de profondeur, ont été réalisées selon un axe nord/sud à proximité de la rue Margaux. Malgré le problème de la gestion des déblais sur un terrain en co-activité et celui de l'importante remontée des eaux liée à la proximité du lit de la Devèze, la fouille a permis de mettre au jour, sous d'importants

niveaux d'occupation moderne et médiévale, plusieurs maçonneries antiques qui pourraient être liées à des aménagements de bords de quais : éventuellement murs d'entrepôt (cf. fig. 2) et batardeau.

Lors de la deuxième phase d'intervention, deux autres fenêtres d'observation, de même emprise, ont été ouvertes selon le même axe, mais au sud de la zone des travaux, presque au droit de l'impasse Sainte-Catherine.

Comme pour les deux ouvertures précédentes, après avoir traversé une stratigraphie identique, plusieurs maçonneries antiques (cf. fig. 1) ont été dégagées. Sont notamment apparus les vestiges d'un sol maçonné reposant sur un treillage de poutres de bois (cf. fig. 1) ainsi qu'une section d'un égout d'axe nord/sud.





Lors de la dernière phase d'intervention, une cinquième fenêtre a repris l'emprise d'une ancienne cave, en bordure de la rue Guiraudé, qui avait détruit les niveaux d'occupation les plus récents. Les niveaux antiques étaient donc immédiatement accessibles et

ont révélé la présence d'une possible rue, d'axe nord/sud, délimitée par deux murs parallèles et coupée en son centre par un égout (cf. fig. 3).

Roudier Mathieu



Figure 1 : vue zénithale sol de mortier (fenêtre C).



Figure 2 : Vue vers l'est maçonneries antiques (fenêtre A).



Figure 3 : Vue vers le sud voie d'axe N/S (fenêtre E).

BORDEAUX SIG archéologique et historique

Cf. notice en fin de volume, rubrique Projets collectifs de recherche.

Doulan Cécile





Epoque moderne

BOURG-SUR-GIRONDE La Glacière

Dans le parc du château de Bourg-sur-Gironde, au pied du rempart ouest, à proximité de la porte de la Retraite, se trouve une construction cylindrique en pierre de taille en partie enterrée dans le talus. Ses deux rangées d'assises sommitales sont resserrées comme pour une amorce de voûtement. Une petite ouverture surmonte la porte tournée vers l'ouest.

Pierre Bistaudeau a reconnu là la glacière construite en 1752 sur le domaine des Lansac comme l'atteste le livre de comptes de B. Farganel qui détaille les sommes versées aux maçons. Elle était chargée en hiver avec

la glace recueillie dans un ruisseau qui coulait en contrebas ou dans les bassins aménagés pour irriguer le potager qui occupait alors une surface d'un hectare.

La municipalité prit la décision de confier son dégagement des matériaux divers et ronces au club du Vieux Manoir durant l'été 2012. A cette occasion, deux sondages ont été réalisés à l'intérieur de l'édifice. Un sol compacté reposait sur un lit de calcaire concassé d'une quinzaine de cm. Son pourtour se relevait légèrement au contact de la paroi comme si la zone centrale s'était légèrement affaissée. Au-dessous,



Photo : Gilles Robert.





des déblais renfermaient des déchets de cuisine, des fragments de vaisselle, des morceaux de ferraille, de cuir...

Devant la porte, pour servir de seuil, une pierre a été simplement déposée sur un lit de mortier étalé sur des carreaux de terre cuite. Là, le sondage effectué, a atteint la profondeur d'un mètre permettant de voir que les deux montants se poursuivaient plus bas. Aucun aménagement pour recueillir l'eau de fonte de la glace n'a été observé. Ce sol est donc postérieur à l'utilisation de la glacière, d'autant plus que le volume de glace ainsi conservée eut été bien faible : le diamètre intérieur de la construction n'étant que de 2,67 m pour une hauteur de 2,22 m (jusqu'à la base de la petite ouverture).

Trois rangées d'assises formant l'amorce d'une voûte seulement ont pu être reconstituées avec les pierres recueillies dont pas une seule n'indique la présence d'une quatrième rangée. La première d'entre elles comporte d'ailleurs sur la face interne des boullins comme pour recevoir les bois d'une enrayure. Deux

assises terminales portent sur leur face externe une sorte de piton en bronze (ou autre alliage) joliment ouvragé. L'ouverture au-dessus de la porte, par ses dimensions réduites, devait servir plutôt à l'aération ou à l'éclairage.

Il serait intéressant de poursuivre l'étude de cette construction afin d'en valider la destination et de comprendre sa structure notamment son mode de couverture. Si l'inhabituelle ouverture de sa porte à l'ouest peut s'expliquer par la morphologie du terrain, par contre il n'a été relevé aucune trace de l'existence d'un sas permettant de limiter en été l'entrée de l'air chaud extérieur. Ses limites inférieures restent à découvrir.

Termignon Sylvie,
Jacquin Angéline, Robert Gilles

- Bistaudeau, P. Les Denis de Lansac : du négoce bordelais à la cour de Louis XV, *Les cahiers du Vitrezaïs* 1997, n°90, p. 47.



Bourg-sur-Gironde - Piton - Photo : Gilles Robert

CENON Côte de l'Empereur

Cette opération de diagnostic archéologique fait suite à un projet immobilier sur une parcelle de 4000 m².

Trois tranchées suivant la pente nord-sud du terrain, ont été réalisées. Elles représentent une surface de 190 m² c'est-à-dire 4,8 % de la totalité du projet.

Malgré la suspicion d'une occupation gallo-romaine, le résultat de cette opération est totalement négatif.

Sandoz Gérard





Époques contemporaine
et indéterminée,

COUTRAS 11 Rue Saint-Jean

La présence attestée de niveaux archéologiques antiques et médiévaux dans le centre ville de Coutras à proximité de l'église Saint-Jean-Baptiste a amené les services de l'état à prescrire un diagnostic archéologique sur le site de la future extension de l'école municipale de musique.

Aucun des niveaux archéologiques attendus n'a été aperçu dans la tranchée d'exploration. Deux structures,

un fossé et une fosse, sans mobilier associé et donc difficilement datables, ont été notées.

La séquence stratigraphique montre un apport de remblai sur l'horizon géologique de la moyenne terrasse aux fins de réaménagement de l'espace dans ses différentes destinations à une période relativement récente.

Ducournau Bertrand

LE FIEU La Vigne du Juge – phase 2

Cette opération de diagnostic archéologique concerne la deuxième phase d'un projet de carrière dont la superficie atteint un peu moins de 15 hectares.

Cent cinquante sept sondages ont été réalisés ce qui représentait 5 % de la surface menacée.

Sur la plupart des tranchées, la terrasse fluviale a été atteinte, mais pour certaines cela a été impossible à cause de la compacité du sédiment.

Le cahier des charges ne s'appuyait sur aucun indice particulier dans le proche environnement mais

des éléments protohistoriques avaient été repérés à proximité de la Dordogne, et la superficie importante du projet justifiait pleinement une intervention.

Cette deuxième tranche (comme la première), n'a révélé aucun signe d'occupation humaine dans le secteur. Ceci s'explique aisément, étant donné l'extrême pauvreté du sous-sol, très acide où seuls les pins se développent (Forêt de la Double).

Sandoz Gérard

FRONTENAC Le Bignon

Cette opération de diagnostic archéologique fait suite au projet d'ouverture d'une nouvelle tranche de carrière sur des parcelles et une superficie de 7060 m².

Neuf tranchées ont été réalisées. Elles représentent une surface de 378 m² c'est-à-dire 5,4 % de la totalité du projet.

Une série de photographies aériennes avait permis de mettre en évidence une *villa* romaine, à plus de 100 mètres au nord de la zone concernée. Néanmoins le diagnostic n'a mis en évidence aucune occupation humaine.

Sandoz Gérard





Antiquité à
époque moderne

FRONTENAC Le Bourg

Au début du mois d'août 2012, a été suivie la pose du tout-à-l'égout dans le bourg de Frontenac. Cette canalisation suit le pourtour sud et ouest de l'ancien cimetière, installé au sud de l'église et devenu la place du 19 mars 1962. Des travaux anciens avaient signalé la présence d'éléments gallo-romains et mérovingiens au nord de l'église.

Le suivi de la tranchée sur le côté sud de cet ancien cimetière a montré la présence de six structures funéraires dont trois avec des restes humains. Deux sont des tombeaux modernes et une autre était une sépulture en pleine terre. Toutes ces tombes étant orientées est-ouest. Les autres structures sont plutôt des restes de démolition de tombes, peut-être liés au transfert du cimetière au XIXe siècle.

Le suivi de la tranchée, côté ouest a mis en évidence trois autres restes funéraires dont une tombe en coffre, de même orientation que les autres. Devant l'église, sont apparus les soubassements de l'ancien porche de cette église. Enfin plus au nord, la machine a tranché un mur probablement gallo-romain de direction sud-est/nord-ouest. Des restes d'un sol, et de nombreux fragments de *tegulae* ont été sortis.

Cette opération s'est déroulée dans la précipitation et s'est bornée à un simple relevé des structures. Aucun mobilier particulier n'a été découvert. Cela confirme simplement la présence d'un habitat ancien, probablement antique aux environs de l'église.

Huguet Jean-Claude

Âge du Fer

GAILLAN-EN-MÉDOC Château du Mur

Le site du Château du Mur occupe une faible éminence en bordure d'anciens marais et de la jalle de l'Herveau. Entre 2007 et 2009, des sondages réalisés par le service régional de l'archéologie (Ph. Coutures, X. Charpentier), dans la partie sud du site, ont révélé des vestiges datés de La Tène B2/C1. Un four de potier a notamment été aménagé dans l'épaisseur d'une levée de terre qui semble dater de l'Âge du Fer, au moins dans cette partie sud du site. Ce talus, bien visible en photo aérienne et figuré sur des cartes anciennes sous le nom de « Camp des Anglais » (camp attribué à Talbot), enserme environ 13 ha. Il a néanmoins fait l'objet d'amples remaniements dans sa partie orientale, à une date indéterminée.

Une campagne de prospections géophysiques a été réalisée en février 2012 afin de mieux caractériser le site et son environnement immédiat, de repérer plus précisément le tracé de la levée de terre et d'éventuelles structures bâties. Les résultats les plus importants ont concerné la levée de terre qui n'a pu être prospectée que dans sa partie nord et est, en bordure de la zone de marais, seul endroit où la couverture végétale était clairsemée. Le talus apparaît comme une structure

linéaire d'une dizaine de mètres de largeur et sa structure interne présente des matériaux très résistants d'un point de vue électrique et d'autres possédant une aimantation importante. Il s'agit vraisemblablement de puissants empierrements dont la forte aimantation pourrait avoir été causée par une chauffe relativement importante. La continuité du signal rend peu probable l'hypothèse de fours juxtaposés. On pourrait évoquer la présence d'un rempart calciné, bien que ce genre de fortification ne soit pas attesté dans notre région, ou envisager, plus vraisemblablement, un talus formé par l'accumulation de scories, tel qu'il en existe ailleurs dans le Médoc pour des périodes plus récentes que l'Âge du Fer. Cette levée signale donc un site important dont la chronologie d'occupation apparaît complexe et ne pourra être précisée que par des fouilles.

Verdin Florence, Mathé Vivien

- Charpentier, X. ; Coutures, Ph. Gaillan-en-Médoc. Château du Mur. Archéologie de la France Informations, *Gallia* (www.adffi.fr).
- Coutures, Ph. L'habitat de plaine fortifié du Château du Mur à Gaillan-en-Médoc (Gironde), in : COLIN A., SIREIX Chr., VERDIN Fl. – *Gaulois d'Aquitaine*. Catalogue d'exposition, Pessac, 2011, 26-25.





GRAYAN-ET-L'HOPITAL Anse du Gurp

Sur l'estran de l'anse du Gurp apparaissait en janvier 2001 à la faveur de grandes marées, un ensemble de grosses pierres plates calcaires dispersées sur 25 mètres du nord au sud et à 10 mètres du pied de la dune (cf. fig. ci-dessous).

A cette époque, la plus grosse de ces pierres plates (2,10 x 1,30 x 0,50 m) (cf. fig.) était encore en élévation sur une de ses tranches (en longueur) ; elle était disposée est-ouest et dépassait du sable d'un mètre environ.

A son contact, au nord, existait une zone de sable plus indurée de couleur gris noirâtre contenant des inclusions de céramiques et des charbons de bois ; ce secteur représentait approximativement 2 m² au sein duquel quatre Contoutos avaient été repérés et prélevés en surface. Les grands coefficients de marées ont rapidement décapé la zone indurée et, en quelques jours, le sable a recouvert la totalité du site le rendant invisible.

En mars 2013, soit douze ans plus tard, le même lieu révélait à nouveau ce curieux ensemble de grosses

pierres plates de grandes dimensions (une dizaine), incohérentes et inhabituelles dans ce contexte.

Plusieurs différences cependant sont à mentionner par rapport à 2001 : la première concerne la position de la grosse pierre plate qui s'est couchée sur toute sa surface ; la seconde est l'apparition de plusieurs grosses souches d'arbres dont la plus importante a une hauteur de 0,95 m hors sol pour un diamètre à la section de 0,60 m (cf. fig.).

En quelques marées, l'action mécanique de l'océan a recouvert de sable pierres et souches.

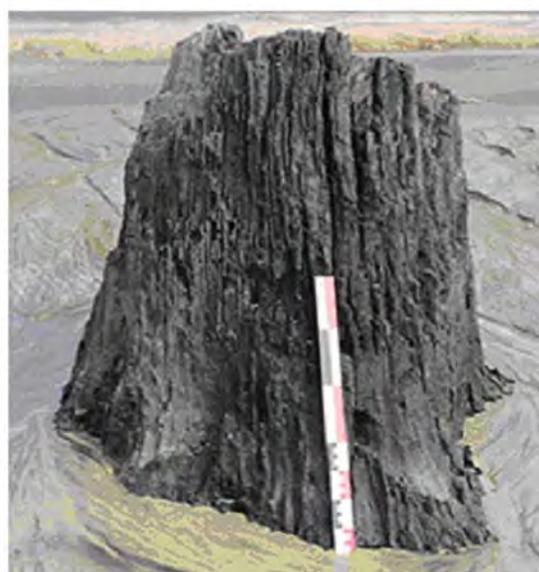
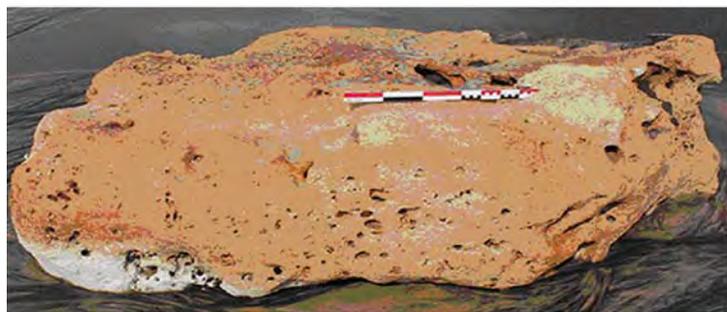
Compte tenu de ces observations, il n'est pas impensable de supposer qu'une structure mégalithique (dolmen par exemple comme celui du Pouyau à Begadan ou celui de Lamotte à Cissac) ait pu exister en ce lieu à la fin de l'Âge du Fer ou au début de la période gallo romaine, dans un contexte forestier, à une époque où le trait de côte se situait bien plus à l'ouest.

Lourenço Jean-Marie



Ensemble de grosses pierres plates calcaires.





Grayan-et-L'Hopital - Anse du Gurp.
 En haut à gauche : la plus grosse des pierres plates. En dessous : exemples de pierres.
 A haut à droite et dessous : grosses souches d'arbres.

Âge du Fer

ISLE-SAINT-GEORGES Dorgès et Le pré Napias

L'habitat protohistorique et antique d'Isle-Saint-Georges, situé sur la rive gauche de la Garonne à une vingtaine de kilomètres de Bordeaux, fait l'objet d'un programme de recherche depuis 2010. La première phase, qui consiste en l'élaboration d'une carte archéologique et en l'évaluation du potentiel archéologique au nord-ouest du village actuel, s'est poursuivie en 2011 par des prospections géophysiques et la réalisation de trois nouveaux sondages, l'un à Dorgès, les deux autres au pré Napias. Ils ont mis au jour des séquences d'occupation discontinues s'étendant entre la fin de l'Âge du Bronze et le début

du Haut Empire Ha C/D1, VIII^e siècle- VI^e siècle av. J.-C. ; I^{er} siècle ap. J.-C. Les niveaux archéologiques, qui atteignent partout au moins un mètre d'épaisseur, consistent principalement en sols de galets ou cailloutis accompagnés de foyers, de trous de poteaux et sablières de fondation (cf. fig., zone 3), et en couches d'épandage de mobilier. Un dépôt alluvionnaire sépare les niveaux de l'Âge du Fer de celui du Bronze final, qui n'a été observé que sur une très petite surface. À Napias, un drain composé d'amphores à vin originaires d'Italie emboîtées a été mis au jour sous un épais sol de galets daté de l'époque d'Auguste (cf. fig., zone 4) ;





dans un autre sondage, des murs, des sols de cailloutis et un puits du 1er siècle ap. J.-C. sont installés directement sur des niveaux qui courent du Premier au début du Second Âge du Fer (Ha C – LTA, VIIIe /VIIe – IVe siècle av. J.-C.)

À l'issue de cette première phase de recherche, une programmation triennale a été accordée pour explorer les niveaux protohistoriques à Dorgès. Pour l'année 2012, la fouille a concerné un petit secteur d'environ 70 m² limitrophe de l'espace fouillé en 2011. Elle a mis au jour des niveaux du 1er siècle avant J.-C. (sols de cailloutis, sablières de fondation et trous de poteau, foyers) accompagnés d'indices de travail du fer et d'alliages cuivreux (scories, battitures, chutes de forge, parois de foyer). Ce probable atelier de métallurgiste est installé, directement semble-t-il, sur des couches archéologiques appartenant à la fin du Premier Âge du Fer, et est lui-même recouvert par des niveaux mal conservés du 1er siècle après J.-C. – dont un bâtiment sur poteaux de fort diamètre apparu en limite de l'emprise.

La même campagne de fouilles a comporté la réalisation d'un dernier sondage à Napias, à proximité du lotissement des Gravettes qu'avait partiellement fouillé Richard Boudet à la fin des années 80. L'occupation la plus ancienne, bien séparée des occupations postérieures par un dépôt alluvionnaire, y remonte au Hallstatt C (fin du VIIIe ou au début du VIIe siècle



Ci-dessus : Drain composé d'amphores Dressel 1 emboîtées, zone 4 (1er siècle av. J.-C.).

Isle-Saint-Georges - Dorès et le pré Napias.

Ci-dessous : Sols, trous de poteau, sablière de fondation et foyer, zone 3 (VIIe siècle av. J.-C.).





av. J.-C.). Les occupations postérieures courent sur le Second Âge du Fer (La Tène C ? /D).

Les résultats obtenus à ce jour montrent que les séquences d'occupation les mieux documentées et les plus étendues correspondent au Premier et début du Second âge du Fer, d'une part, et à la fin du Second Âge du Fer et au début du Haut Empire d'autre part (1er siècle av. J.-C.- début du 1er siècle ap J.-C.). On ne peut évaluer précisément leur extension, mais nos observations cumulées avec celles issues des fouilles de R. Boudet montrent qu'elles s'étendent sur au moins 300 mètres de longueur entre Les Gravettes et Dorgès (et certainement davantage pour les phases les plus récentes). L'occupation du Bronze final n'a été identifiée qu'à Dorgès et elle est à coup sûr absente à Napias. La période qui s'étend du IIIe au début du

1er siècle avant J.-C. n'a été observée pour l'instant qu'aux Gravettes et dans ses environs immédiats. Il semble donc que l'extension du village ait beaucoup varié au cours du premier millénaire avant J.-C. L'une des raisons pourrait en être les fluctuations du régime du fleuve qui auraient rendu certaines zones trop humides pour être habitables à certains moments. C'est l'une des questions que ce programme de recherche s'attache à résoudre en collaboration avec des géophysiciens (V. Mathé, université de la Rochelle et ULR Valor) et des géomorphologues (S. Lescure, université de Paris 1 et G. Arnaud-Fassetta, université de Paris 7) qui œuvrent pour restituer l'emplacement et la dynamique de comblement des anciens paléo-chenaux de la Garonne.

Colin Anne

Époque moderne

ISLE-SAINT-GEORGES La Motte de l'Isle

La construction d'une maison individuelle dans le bourg d'Isle-Saint-Georges, au lieu-dit la Motte de l'Isle, a mis en évidence les vestiges d'une puissante maçonnerie. On a également relevé, la présence de tessons de céramique et fragment de terres cuites architecturales s'inscrivant dans une fourchette chronologique allant de la période gallo-romaine à l'époque contemporaine.

Les travaux portent sur la moitié ouest d'une parcelle située au sommet d'une motte ceinte d'un fossé ; l'ensemble, d'une centaine de mètre de diamètre, domine le village au sud. Cette éminence était le siège du château de l'Isle, aujourd'hui démolé mais dont des vestiges sont peut-être conservés en élévation dans la maison voisine à l'ouest, laquelle présente en partie basse de sa façade ouest un mur de près de 1,80 m d'épaisseur.

Deux sondages ont été ouverts afin de définir la nature de la structure.

Le premier, implanté à 0,40 m au nord de la nouvelle construction, mesure 0,60 x 1 m. Il a permis de reconnaître la limite ouest du massif. Ce dernier semble avoir été passablement affecté lors de son abandon, sa surface étant très altérée. On relève ainsi un arrachement offrant un pendage est-ouest de 45° environ, l'enfouissement passant de 0,15 m à 0,45 m. Il est impossible de savoir si cette pente correspond à une inclinaison originelle du bord du massif. L'élévation, conservée sur 0,50 m, est constituée de blocs et moellons calcaires blancs et durs, liés par un mortier blanc avec de rares inclusions de terres cuites architecturales et petits galets. La

fondation a été observée sur une hauteur de 0,30 m sans que sa base ne soit atteinte. La terre végétale et un remblai argilo-limoneux brun couvrent la structure et se poursuivent vers l'est. Contre le massif, on observe un niveau de remblai de grave de 0,50 m disposé sur un sol de mortier d'une dizaine de centimètres, lequel est établi à la limite de la fondation et de l'élévation.

La limite sud du massif ainsi qu'un sol en mortier ont été recoupés lors du creusement de la fondation du mur ouest de la nouvelle maison. Un second sondage, long de 1 m et large de 0,70 m, a donc été réalisé à 1,60 m plus à l'est. Le massif apparaît à 0,40 m de profondeur. Il est conservé sur 0,65 m en élévation et sa fondation, intégralement dégagée, fait 0,30 m de hauteur. L'ensemble présente les caractères architecturaux vus dans le précédent sondage mais on relève toutefois un décrochement de 0,10 m de profondeur sur toute la hauteur de l'élévation. Ici la maçonnerie est lisse, comme décoffrée. Un niveau de 0,40 m de terre végétale et de sédiment limoneux recouvre le massif et, vers le sud, un remblai de grave intégrant de rares fragments de tuiles. Ce niveau repose à 0,65 m sur une fine couche cendreuse. Celle-ci se situe à la cote où a été reconnu un sol de mortier dans le premier sondage et la tranchée de fondation. Sous ce dernier niveau et jusqu'au fond du sondage, à 1,33 m sous le niveau de circulation actuel, on trouve une couche de grave intégrant des éclats de mortier, de tuiles et de la faune.

Il est délicat de déterminer la fonction de ce massif. Sa relation avec le sol de mortier est assurée et il le domine de 0,65 m au moins. Par projection,





cette structure forme un rectangle d'au moins 8,70 m x 2,20 m mais les limites nord et est ne sont pas connues. Après son abandon, la partie sommitale de la motte a été remblayée à la fin de l'époque moderne ou à l'époque contemporaine. L'hypothèse d'une plate-

forme d'artillerie peut être avancée compte tenu du caractère imposant de cet aménagement.

Charpentier Xavier

ISLE-SAINT-GEORGES (33) Prospection diachronique

■ *Creusement d'une fosse au Sud-Ouest du Bourg (parcelle 0B191)*

L'observation des coupes sur une profondeur de 2,25 m a montré une succession d'unités stratigraphiques composée d'une alternance de niveaux anthropiques et de niveaux stériles :

— Le premier niveau archéologique repéré, d'une épaisseur de 20 cm, situé à une profondeur de 70 cm, était composé de terre limoneuse, brun clair, riche en mobilier, essentiellement des fragments de tegulæ de différentes couleurs, compactées, disposées à plat comme pour un aménagement de sol. Quelques rares tessons de céramiques communes noires, tournées, et quelques restes de faune y étaient associés. Ce niveau contenait des débris d'amphores (Pascual 1 en majorité et quelques fragments de Dressel 1) ramassés lors du creusement par le propriétaire mais pas observés dans la coupe.

— À une dizaine de centimètres sous ce premier niveau, une seconde couche archéologique est apparue, bien marquée, brun/gris avec des inclusions de charbons en grande quantité, de la céramique noire tournée, un fragment de sigillée, des restes de faune et du gravier.

— Le troisième niveau anthropique, situé à 70 cm sous le second, n'a pu être observé que jusqu'à la limite du creusement de la fosse mais semble se poursuivre au-delà. Il est composé d'une terre limoneuse, brun/gris, très riche en gravillons. Il contient des tessons de céramiques communes noires, tournées, dont un tesson de vase de stockage de type 805 des ateliers de Vayres, et quelques restes de faune. Des moellons calcaires étaient visibles dans l'angle nord-ouest de ce dernier niveau.

Le mobilier issu du creusement est composé de céramiques tournées noires et grises, de céramiques fines oranges, d'un tesson de sigillée, d'une anse torsadée, de fragments d'amphores Pascual 1 (principalement) et Dressel 1, de morceaux de carreaux de terre cuite, de faune, et de petits moellons calcaires.

Cet ensemble stratigraphique surprend par différents aspects :

— Le premier niveau est situé à 70 cm de profondeur alors que, sur l'ensemble du site archéologique, il apparaît à 30 ou 40 cm. La surépaisseur des alluvions pourrait signaler une zone peut-être plus sujette aux inondations que d'autres.

— La présence de mobilier du I^{er} siècle à 2 m de profondeur est aussi inhabituelle : seule la fouille de 2010 à Dorgès, a montré un niveau de cette époque correspondant probablement à un comblement de fossé.

— L'ensemble des US contenant du mobilier semble appartenir à la même fourchette chronologique, soit une stratigraphie de 1,55 m d'épaisseur minimum.

— Enfin, ces niveaux se situent à environ 80 m au nord par rapport à la zone 5 de la fouille de 2011, dans un secteur que l'on pensait situé en dehors de la zone d'occupation humaine, dans le paléochenal de la Garonne. Il semble donc nécessaire d'affiner le zonage du site archéologique, au moins pour les périodes de notre ère.

■ *Surveillance de travaux (parcelle 0B191 et 278)*

À environ 70 m au nord-est de cette fosse, un second creusement, destiné à enfouir des débris de construction sur une profondeur assez importante, a mis au jour des fragments de tegulæ et d'amphores. Ces travaux ayant été effectués avant notre visite et la fosse étant rebouchée, il n'a pas été possible d'observer les coupes mais le propriétaire avait ramassé une partie du mobilier. Très peu de céramiques étaient présentes dans cet ensemble (essentiellement tournées à pâte grise), mais seuls les plus gros éléments avaient été conservés, comme les tegulæ (9 fragments) et les amphores : 15 tessons, essentiellement de type Dressel 1, dont une section d'anse remployée en outil (polissoir ou broyeur), mais aussi au moins un fragment de Tarraconaise. Figurait aussi dans le mobilier collecté un morceau de carreau en terre cuite de 40 mm d'épaisseur.





Plus au nord, une parcelle avait été récemment labourée sur peu de profondeur. Sur une bande de labour d'une dizaine de mètres de long, est remontée de la terre noire dans laquelle se trouvaient 3 ou 4 petits tessons de céramiques antiques, dont un non tourné, assez grossier et à gros dégraissant coquillé, ainsi qu'un morceau de torchis avec traces de clayonnage, identique à ceux trouvés lors des fouilles de 2009 à 2012. Il n'est pas à exclure qu'il s'agisse de terre rapportée à cet endroit où l'occupation humaine semble improbable en raison de la présence supposée de l'ancien lit de Garonne. Cependant, une surveillance sera nécessaire à l'avenir dans ce secteur qui réserve bien des surprises.

■ *Creusement d'une tranchée au nord de Dargès (parcelle OA272)*

La stratigraphie générale est simple et homogène, confirmant les données antérieures :

— La couche supérieure, compacte, de couleur jaunâtre, composée de gravier et de sable grossier correspond à l'aménagement contemporain de l'accès à une construction récente.

— Suit une épaisse couche de limon argilo-sableux, très compacte et très homogène, de couleur marron-brun uniforme, parfaitement stérile.

— Le sédiment de la couche suivante est très similaire mais des fragments de tegulæ, d'amphores et de céramiques d'époque romaine ont été atteints sur des portions très limitées de la tranchée. Au seul endroit où ces vestiges ont pu être clairement observés, ils sont disposés à plat sur une faible épaisseur (environ 5 cm) pour la majorité d'entre eux mais du mobilier sans orientation manifeste est dispersé dans les 20 cm immédiatement inférieurs.

La profondeur de creusement correspond à la limite d'affleurement des niveaux archéologiques. Ses irrégularités n'ont pas permis de vérifier s'il existait une continuité sur tout le linéaire de la tranchée.

Ces données confirment l'extension de la zone archéologique, vers le nord et l'est.

Mauduit Thierry,
Dumas Antoine, Valette Romain

Moyen Âge classique

LANGOIRAN Le Castéra

La quatrième campagne de fouilles programmées sur le site du castrum du Castéra a été consacrée à l'achèvement des secteurs ouverts depuis 2007 et 2008 et à l'ouverture de nouveaux secteurs qui ont doublé la superficie fouillée le portant à près de 400 m².

En juin 2012, les trois premières campagnes de fouille du Castéra ont fait l'objet d'une présentation au colloque «Demeurer, défendre et paraître» tenu à Chauvigny (Vienne) qui fera l'objet d'une publication prochaine.

L'extension 2012 a permis de mettre clairement en évidence un espace habité appuyé contre le mur d'enceinte associé à un foyer appartenant à la phase ultime d'occupation du site (courant XIII^e siècle).

Les limites nord d'un bâtiment central antérieur ont également été mises en évidence. La fouille de ce bâtiment, dont le sol a été remblayé, sera poursuivie en 2013.

Enfin, une campagne de carottages géologiques a été mise en œuvre dans le cadre d'une thèse de doctorat menée par Séverine Lescure (doctorante allocataire-monitrice en géographie, université Paris 1, UFR de Géographie, UMR 8591 Laboratoire de géographie physique) afin de connaître le contexte naturel exact dans lequel s'est installé ce castrum des palus de la Garonne dans le courant du XII^e siècle.

Faravel Sylvie





LANGON

33, cours Gambetta

Un projet de centre commercial et de parkings se situe à l'extrémité sud du cimetière de Langon qui a remplacé vers 1818 le couvent des Capucins fondé en 1617, qui lui-même succéderait à une occupation du Moyen Âge.

Les cinq sondages n'ont révélé aucune occupation liée à la présence du couvent des Capucins au XVIIe siècle, ni antérieurement. La stratigraphie est assez uniforme sur l'ensemble de la parcelle. Elle se compose d'un substrat sableux bien homogène et non anthropisé qui apparaît entre 0,70 et 1,10 m de profondeur. Cet horizon sableux est recouvert par une « terre de jardin » noire, homogène, d'une épaisseur

variant entre 0,30 et 0,70 cm correspondant à un niveau de champs ou de jardins ; quelques tessons de faïence blanche et de céramique vernissée de couleur vert clair indiquent essentiellement une datation du XIXe siècle. Une aire constituée d'un important lit de mortier de chaux reposant directement sur le sol sous-jacent, sans radier, semble s'étendre sur presque la totalité de la parcelle. Cette sorte d'esplanade est peut-être à mettre en relation avec l'existence d'un foirail situé tout au début du XIXe siècle près de l'actuel cimetière.

Martin Jean-Michel

Epoque moderne

MACAU

La Ferme, Le Bout de l'Île

La réalisation d'une canalisation de transport de gaz traversant la Garonne a provoqué ce diagnostic.

L'objectif était de rechercher les sépultures ou fosses communes se rattachant à une léproserie supposée après la découverte d'ossements humains lors de labours dans les années cinquante.

L'opération a porté sur un linéaire de 216 mètres et une largeur de 16 mètres traversant une parcelle contiguë au site.

Deux sondages positifs ont livré les traces de fossés dont l'un était accompagné d'un niveau d'épandage de mobilier céramique et de faune important. Ces indices plaident en faveur d'une occupation sporadique dont

la chronologie semble contemporaine des vestiges observés : la fin du XVIe ou le début du XVIIe siècle.

Selon le propriétaire actuel, la découverte des ossements humains semble devoir se rapporter à une parcelle cultivée au droit de la maison dénommée La Ferme et le peu d'informations récoltées ne permet pas de supposer que l'aire d'extension du cimetière soit importante. Le toponyme de l'hôpital est également fort éloigné du lieu de découverte supposé et rien ne permet d'affirmer qu'il s'agit de l'emplacement de la léproserie.

Beague Nadine

*Âge du Fer
à époque moderne*

MÉRIGNAC

ZAC Centre Ville, îlot 3 Avenue du Maréchal Leclerc

Le diagnostic avait permis de mettre en évidence des aménagements en bordure de rivière. Le tracé linéaire d'un fossé ou d'un chenal bordé de pieux fait un coude au contact d'une butte dans la partie septentrionale du projet. Côté oriental, un aménagement de berge est constitué par des atterrissements en graviers recouverts par des apports naturels (limons fluviaux, bois flottés) ou anthropiques (remblais).

Les remblais modernes maintiennent la berge hors des arrivées d'eau quasi-permanentes dans le secteur et de gagner sur la rivière.

La fouille concerne une surface de 4000 m². Ce n'est qu'à partir d'1,20 m de profondeur que sont dépassés les remblais modernes ou contemporains : une couche, contenant à la fois des éléments de faune, de bois et de céramique, témoigne d'une berge où l'eau





très présente a déposé des végétaux plus ou moins décomposés.

La structure reconnue lors du diagnostic, orientée sud-nord mais changeant d'orientation dans sa partie nord au contact des sables miocènes, contient de très nombreux fragments de terre cuite architecturale, de bois et de céramique. Elle est incontestablement d'époque gallo-romaine et s'apparente à un fossé d'écoulement d'environ 2 mètres de large, creusé depuis la limite de berge. Son interprétation renvoie à un système de drainage ou d'écoulement des eaux usées.

Les éléments en bois enfoncés verticalement le long de cette structure excavée quelle que soit sa fonction, lui sont nécessairement liés. Cet alignement de pieux en aulne est conservé sur 3,50 m de long environ, exclusivement du côté oriental du fossé. Il pourrait avoir pour fonction de maintenir la berge, voire de la longer sur un ponton de petite largeur.

En l'absence de tout autre alignement parallèle, il peut s'agir aussi d'une digue formée de bois et de terre afin de protéger les cultures de l'érosion en ralentissant les courants. Si existait un symétrique sur l'autre berge, cela conforterait l'idée d'un franchissement du chenal, la largeur de 3,50 mètres pouvant correspondre à un chemin, mais le seul pieu retrouvé en fouille à l'angle nord-ouest du canal d'écoulement ne s'inscrit pas dans cet alignement. Il s'agit donc plus vraisemblablement d'un maintien ponctuel des berges que d'un franchissement.

La petite butte naturelle située au centre du site a fait l'objet de plusieurs aménagements en creux dont l'attribution à la période moderne est à envisager.

En particulier, une centaine de bois constituent l'ossature d'une longue structure visible sur toute la fouille, au centre d'une tranchée de 50 cm de large remplie de sable exogène. Ces pieux sont tous de la même essence, non écorcés, de section cylindrique et mesurent entre 9 et 14 cm de diamètre pour une longueur conservée entre 27 et 103 cm de long. La pointe a en général quatre faces de 60 cm de long. Ils sont complétés par des fascines de section circulaire de 47 cm de long, positionnées entre les pieux et le comblement de sable. La coupe a permis de mettre en évidence des renforts intermittents avec des planches verticales calées par des branches écorcées de 110 cm, plus fines que les pieux.

Ce fait recoupe toutes les structures situées dans la partie septentrionale du site, il n'est recouvert que par des remblais hétérogènes contenant du mobilier céramique moderne, voire contemporain. Cette construction de terre et de bois s'inscrit exactement sous la limite cadastrale. Elle peut avoir pour origine une volonté d'exhaussement de la rue, le passage ayant dû être, selon toute vraisemblance, mis en place entre 1826 et 1844, avec une forte probabilité pour l'année 1828, lors de la construction du Pont du Boucher.

Quelques structures antérieures consistent essentiellement en des lambeaux de sol piégés dans les cuvettes des sables verdâtres miocènes. Ils illustrent la fréquentation de la berge au Haut Moyen Âge et au Bas-Empire.

A l'est de la structure du XIXe siècle, un amas d'un peu plus d'un mètre de long et de forme semi-circulaire de gros fragments de tuiles romaines mêlés à des blocs calcaires et des fragments de mortier de chaux jaune se présentait comme une couche de 20 cm d'épaisseur, précédée d'un niveau de remblai et d'un niveau d'occupation directement surmontés par des remblais modernes ou contemporains ; l'occupation médiévale n'y est pas représentée.

Le décapage du secteur fait ressortir une succession de structures rectilignes où une pièce de bois isolée provient d'un arbre abattu au cours du printemps de l'an 3 de notre ère, ce qui correspond bien à la céramique trouvée dans les différents fossés.

Le paléochenal comblé a pu être observé après la fouille des structures antiques. Sa largeur dépasse certainement la quinzaine de mètres. Plusieurs pièces d'architecture en bois, dont la taille n'est pas compatible avec un déplacement par le courant sur de longues distances, présentent néanmoins des traces d'altération prouvant leur transport. Elles pourraient donc provenir d'une structure démantelée proche dont l'identification nous échappe. Trois d'entre elles pourraient être issues d'une phase d'abattage située entre 42 et 12 avant J.-C. Leur synchronisation étant sujette à caution, cette datation doit cependant être considérée avec une grande précaution.

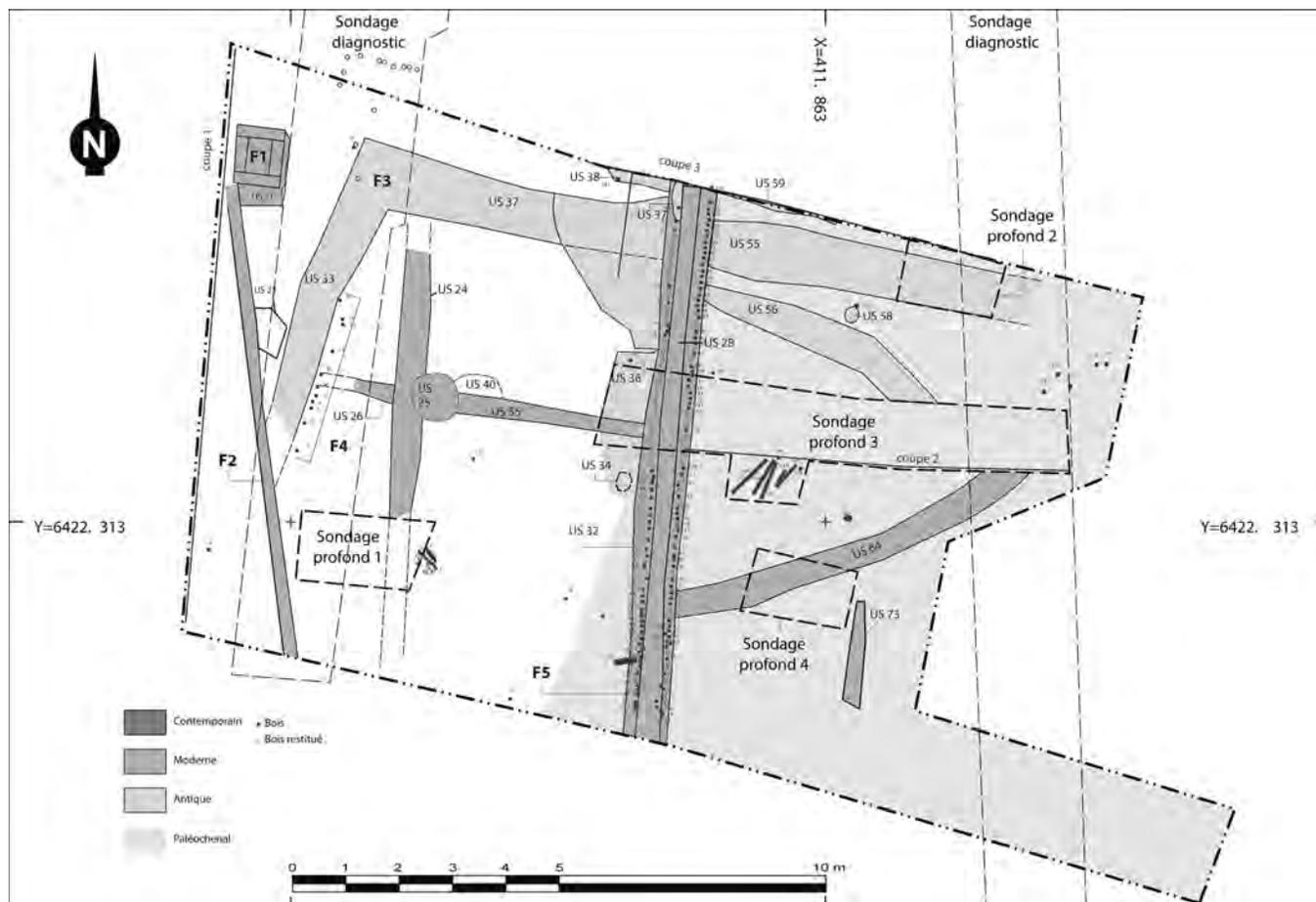
Les essences des bois découverts à Mégnac renvoient à deux types de milieux bien distincts : comme on pouvait s'y attendre dans ce contexte de paléochenal, les taxons ripicoles sont largement représentés (aulne et saule, frêne, orme, sureau) ; un milieu plus sec est entrevu à travers la présence du chêne et du pin, mais aussi du noisetier, des fruitiers à noyau et à pépins, de la vigne et du rosier.

Si la limite de la berge ancienne de la Devèze peut être facilement restituée, car même si son cours a été rectifié à diverses époques, elle a toujours suivi à peu près la même orientation ouest-est, il n'est pas évident de cartographier la même ses petits affluents disparus.

Le secteur étant une zone de confluence, le paléochenal de direction nord-sud observé en fouille peut avoir été un petit affluent de la Devèze qui se serait tari naturellement ou aurait été asséché. Quelle qu'ait été la nature de l'intervention humaine, son assèchement intervient vraisemblablement avant le Ier siècle de notre ère.

Les traces de fréquentation les plus anciennes du site sont donc attribuables à la fin de l'Âge du Fer. Elles occupent une petite butte située entre un ancien bras de la Devèze et la berge qu'on peut restituer à partir





Mériqnac - Zac Centre Ville , îlot 3 - Avenue du Maréchal Leclerc.

de l'Antiquité. Le contexte est alors celui d'un chenal actif, et son environnement de terrains marécageux ou inondés génère de nombreuses incertitudes chronologiques pour le matériel archéologique recueilli sur la berge.

Après colmatage du chenal, une véritable installation antique s'implante à son emplacement. La présence de fossés suggère une tentative de drainage.

Beague Nadine

Moyen Âge final

MONSÉGUR Rue Cagne-Rousselle

Le diagnostic a porté sur une parcelle contiguë au rempart de la bastide, dans un secteur situé au nord du parcellaire en damier caractéristique mais à l'intérieur de l'enceinte de la ville fortifiée, vraisemblablement dans le secteur des jardins médiévaux.

Des traces de parcellaire moderne correspondent à une utilisation en jardin de ces parcelles réputées non bâties. A l'extrémité nord-ouest de la parcelle, contre le mur d'enceinte, dans l'angle formé par l'ancien chemin de la poterne, une fondation de mur suivie sur quelques mètres se raccorde nécessairement à l'enceinte et on peut supposer qu'elle dessinait un angle droit avec son

prolongement vers le sud. La présence d'une conduite électrique enterrée et le mauvais état du mur d'enceinte ne nous ont pas permis de le vérifier. Ce mur pourrait faire partie d'un bâtiment contemporain ou légèrement postérieur à la fondation de la bastide, adossé au mur d'enceinte et de type militaire ou résidentiel. L'ensemble céramique reflète une fréquentation du bâtiment (ou sa récupération ?) autour des XIIIe-XIVe siècles.

Une fouille extensive du secteur permettrait de confirmer cette hypothèse

Beague Nadine





Moyen Âge,
Epoque moderne

SADIRAC Tioulet

Le projet d'aménagement d'un lotissement au lieu-dit Tioulet, à Sadirac est à l'origine de la prescription par les services de l'état d'un diagnostic archéologique dans le but d'évaluer le potentiel archéologique de la zone.

Ce dernier s'est déroulé les 22 et 23 mai 2012 sur les parcelles AC 142 p, 143 p et 922 p, situées le long de la route départementale 13 E 3 qui mène du lieu-dit Lorient à Camarsac.

Sadirac est connu comme un village de potiers. Les recherches archéologiques menées depuis plus de trente ans, relayées par des opérations d'archéologie préventive ces dernières années, ont permis de mettre en lumière des occupations humaines sur la commune depuis l'Antiquité et de collecter des données abondantes concernant l'activité potière à l'époque moderne.

Les parcelles concernées par l'opération de diagnostic sont situées sur un plateau constitué de vieilles alluvions.

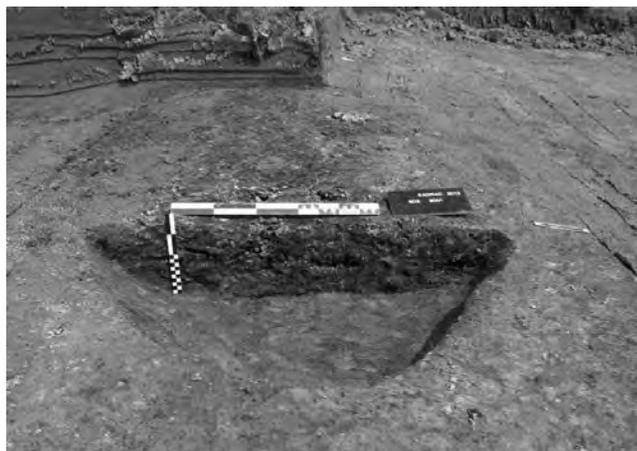
Pour ne pas compromettre la stabilité des futurs édifices, sept tranchées ont été réalisées à l'emplacement des voies d'accès, matérialisées auparavant par l'aménagement.

Seuls deux d'entre eux se sont avérés complètement négatifs. Les structures apparaissent à la base de la couche de labours anciens, soit entre 0,30 et 0,50 m. Elles sont de façon générale relativement arasées, celles ayant fait l'objet d'un test manuel ne montrant que 0,20 à 0,35 m d'épaisseur.

Le sondage 1, au nord-ouest, livre une fosse se poursuivant en partie vers le nord, au-delà des limites de fouille. Elle adopte une forme presque quadrangulaire et est comblée par un sédiment limono argileux gris avec des inclusions d'argile bleue comprenant des charbons, des graviers, de petits cailloux pouvant porter des traces de chauffe ainsi que de nombreux tessons de céramique. La paroi sud de la structure est marquée par une forte concentration de graviers. Elle livre un lot de tessons de céramique attribué au XVI^e siècle.

Le sondage 2 conserve du mobilier en épandage au sein de la couche de labour. Une dépression y a été enregistrée en tant que structure 2001. Elle a piégé une grande quantité de céramique de la fin du XV^e siècle et de tuiles, au sein d'un comblement hydromorphe formé de limon argileux gris avec de rares manganèses, de rares graviers et des traces d'imprégnation ferromanganique.

Dans le sondage 3 se détache une structure particulière, grandement perturbée par des traces de labours. Il s'agit de la structure 3001, qui pourrait correspondre à la fosse d'accès d'un four de potier. La contrainte de réalisation des tranchées en dehors des constructions n'a pas permis de vérifier cette



La structure 3001, plan et coupe, Ph. Calmettes, Inrap.

hypothèse. La structure 3001 est une fosse ovoïde qui s'étend selon un axe nord-est/sud-ouest sur 1,30 par 1,50 m. Elle se poursuit vers la zone de constructions à venir. Son comblement est un limon argileux noir aux très nombreuses inclusions de paroi rubéfiée et de céramique. Elle s'inscrit au sein de l'US 3007, qui correspond peut-être aux vestiges arasés et perturbés d'un four ou d'un autre type de structure de combustion. En effet, cette US compte énormément de fragments de paroi rubéfiée. Le lot de céramique issu de la fouille de la structure 3001 est caractéristique de la deuxième moitié du XIII^e siècle.

Trois structures en creux ont été découvertes dans le sondage 6. De part et d'autre de la tranchée, deux petites fosses, 6001 et 6006, se poursuivent en dehors des limites de fouille vers le nord. Le mobilier issu de la structure 6006 permet de l'attribuer au XVI^e siècle.

La structure centrale, l'US 6003, est une fosse parfaitement circulaire qui mesure 1,80 m de diamètre. Son comblement est un limon argileux gris homogène avec de la céramique en très grande quantité, de la faune, de la terre cuite architecturale, des scories et de nombreux fragments de paroi rubéfiée. La céramique prélevée s'apparente à une production du premier quart du XIV^e siècle et comprend des rebus de cuisson, validant la vocation artisanale de la structure. La présence de faune évoque quant à elle des activités d'ordre domestique pratiquées conjointement.

L'opération conduite à Sadirac, Tioulet, a permis de mettre au jour des indices importants traduisant trois phases d'occupation distinctes dont une serait caractérisée par la présence d'un four de potier, suggérée par la découverte de la fosse d'accès ST 3001. Les vestiges sont peu enfouis et relativement arasés. Ils sont susceptibles de livrer des informations inédites concernant les productions sadiracaises au Moyen Âge. La contrainte de réaliser les sondages dans les chemins d'accès du lotissement à venir ont





Sadirac - Tioulet.
Localisation des tranchées sur l'extrait du plan cadastral ancien. F. Marembert, Inrap.

entraîné l'impossibilité d'effectuer des élargissements pour mettre au jour le ou les fours, ou tout simplement pour tenter d'établir la densité des vestiges ou leur extension maximale. Pour appréhender au mieux ce type particulier de vestiges sans risquer de déstabiliser

les terrains à bâtir, des prospections géomagnétiques seraient parfaitement indiquées, avec des sondages ponctuels pour prélever du mobilier.

Elizagoyen Vanessa





Époque moderne

SADIRAC Tioulet

Sadirac est connu à l'époque moderne et contemporaine pour être un centre potier. Plusieurs diagnostics ont mis au jour des fosses et puits d'extraction d'argile ainsi que des fosses dépotoirs remplies de céramiques de ces périodes. Nous citerons entre autres les opérations assez proches spatialement comme celle du « chemin de Siron » (Étrich 2009) et « Laurent Videau, route de Lorient » (Béague 2010).

Comparée aux opérations voisines celle de « Tioulet » n'est pas la plus prolifique mais, comme pour ces dernières, du matériel céramique moderne et

contemporain se trouve en épandage dans les niveaux supérieurs dont une anse avec fleur de lys.

Une partie des fosses retrouvées peut être attribuée à de l'extraction d'argile. La structure la plus remarquable est une tessonnrière dont le mobilier date plutôt de la seconde moitié du XVIIe siècle.

Sans surprise, ce diagnostic atteste bien d'une industrie potière mais n'a pas montré les ateliers de production.

Cavalin Florence

Époque moderne

SADIRAC Tioulet, Lot C

Un projet de construction de maison individuelle a provoqué ce diagnostic archéologique dans ce secteur sensible de la commune proche du quartier potier médiéval. Afin de vérifier la présence de vestiges, quatre sondages ont été ouverts en dehors de l'emprise de la future construction.

La seule structure notable est un fossé dans lequel ont été trouvés des rejets de céramique typiques de productions de la fin du XVIIe ou du début du XVIIIe siècle.

Ducournau Bertrand

Époque moderne

SADIRAC Lorient

Un projet de construction de maison individuelle sur une parcelle au cœur du hameau de Lorient a provoqué la prescription d'un diagnostic archéologique dans ce secteur sensible de la commune. De nombreuses opérations archéologiques ont depuis plusieurs années montré l'importance de ce centre potier depuis le Moyen Âge.

Afin de vérifier la présence de vestiges, deux sondages ont été ouverts. Les investigations ont permis de découvrir plusieurs structures fossoyées contenant des rebuts de cuisson qui attestent d'une activité liée

aux ateliers céramiques de Sadirac. Deux phases se distinguent au regard des éléments récoltés dans ces différentes structures. La plus ancienne concerne le début ou le milieu du XVIe siècle mais la plus abondante est du milieu du XVIIe siècle voire début du XVIIIe. Des morceaux d'argile rubéfiés évoquent des fragments de paroi de four, indice supplémentaire de la présence d'ateliers tout proche.

Ducournau Bertrand





Paléolithique supérieur
Période récente

SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC ZAC Parc d'Aquitaine

Epoques moderne et
contemporaine

Cette seconde phase de diagnostic, à l'emplacement de la future « ZAC Parc d'Aquitaine » au nord de Saint-André-de-Cubzac, recouvre plus de 17 hectares et 225 tranchées y ont été réalisées.

Toute la séquence quaternaire constituée de sables éoliens a été sondée. Sept tranchées seulement sont positives : trois ont livré des structures fossoyées et/ou

construites liées à l'époque moderne/contemporaine alors que quatre autres ont mis au jour des vestiges du Paléolithique supérieur, plus précisément du Badegoulien.

Moreau Nathalie

Moyen-Âge classique,
Bas Moyen Âge

SAINT-ÉMILION Église de la Madeleine, Château Ausone

Le plateau de la Madeleine à Saint-Émilion se situe au sud-ouest de la ville, à l'extérieur des remparts, et domine la vallée du Fongaban. Les travaux historiques menés ces dernières années sur le site et autour du château Ausone, par Olivier Lescorce, Jean-Pierre Saignac et Jean-Luc Piat, ont permis de soulever de nombreuses problématiques sur l'occupation du sol dans ce faubourg de la ville où l'on recense un site castral, une maladrerie, deux sanctuaires, un cimetière, un quartier de faubourg, et l'exploitation de carrières de pierres. Les découvertes archéologiques anciennes et récentes attestent d'une occupation humaine dense depuis l'Antiquité. C'est ainsi qu'une villa antique, la villa du Palat, située en contrebas du plateau a fait l'objet de fouilles minutieuses dans les années 1980. En 1904, lors de travaux de plantation de vignes, une occupation funéraire dense autour de la chapelle de la Madeleine a été distinguée. Mais c'est surtout en 2011, lors d'un diagnostic mené par l'INRAP sur la parcelle communale immédiatement voisine de la chapelle de la Madeleine, qu'ont pu être dégagés une partie de l'extension du cimetière et les vestiges bâtis de la façade d'une église romane, dont seul le chevet était encore visible sur un terrain voisin. C'est dans ce contexte que le bureau d'investigation archéologique Hadès, sous l'initiative de Jean-Luc Piat, a proposé au propriétaire des lieux, Alain Vauthier, d'engager des travaux d'études archéologiques afin de mieux cerner les différents types d'occupation.

Cette campagne de fouille programmée s'inscrit dans le programme de recherches de l'université de Bordeaux 3, Michel de Montaigne-UMR Ausonius 5607 « Des Vallées et des hommes dans l'Aquitaine médiévale. Villes et châteaux dans les basses vallées de la Dordogne et de la Garonne » co-dirigé par Frédéric Boutouille et Sylvie Faravel et dans le cadre

du programme collectif de recherche « Saint-Émilion et sa juridiction : Genèse, architectures et formes d'un territoire » coordonné par Frédéric Boutouille.

Un relevé topographique des emprises funéraires visibles et des fronts de carrières a été complété par un relevé au scanner 3 D et couplé avec une photogrammétrie de la « rotonde » sous la chapelle de la Madeleine a été effectué (fig. 1). Des sondages autour du chevet de l'ancienne église de la Madeleine, dite de Fussignac, décrite en 1859 par Léo Drouyn, ont été réalisés afin d'en dégager le plan dont le relevé a été confronté à celui des vestiges mis au jour sur la parcelle voisine. Il ne reste des vestiges observés par Léo Drouyn que trois des cinq bases de colonne sur la portion du mur nord du chevet.

L'étude du bâti confirme que la construction de cet édifice de culte date du XII^e siècle (cf. fig.). Une portion du mur gouttereau sud, le dégagement complet du chevet et le plan partiel de la façade occidentale découverte en 2011 permettent de restituer le plan de cet édifice de culte. Il s'agirait d'un édifice à nef unique de 28,60 m de long (hors œuvre) pour 9,20 m de largeur, terminé par un chevet à neuf pans coupés avec, en partie centrale, une chapelle rectangulaire. La largeur interne de l'église est estimée à 4,80 m et celle de la chapelle axiale avoisinerait les 3 m. Cette projection fonctionne parfaitement avec les tombes dégagées au sud et avec un arrachement de maçonnerie repéré dans la paroi rocheuse le long de la route actuelle.

Lors de cette campagne, 79 tombes rupestres ont été identifiées dont la plupart sont vides mais une vingtaine ont pu être fouillées. Sur cet ensemble, le nombre total d'individus s'élève à 50 : 23 sujets en place et 27 en position secondaire, répartis au sein de huit sépultures distinctes. Ont ainsi été étudiées deux tombes de pèlerins (cf. fig.), ou encore une





inhumation double. Des caveaux, se distinguant par la présence de dalles insérées dans les parois latérales de certains contenants, n'ont pas été fouillés lors de cette campagne. Certaines sépultures ont conservé leur couverture composée de plusieurs pierres plates. Les individus sont couchés sur le dos, la tête à l'ouest avec les membres supérieurs fléchis en position symétrique ou asymétrique et les membres inférieurs en extension. Concernant les dépôts secondaires le nombre par tombe peut aller de 1 à 5 et touchent aussi bien des sujets adultes que des immatures.

L'étude anthropologique permet cependant de constater que dans ce secteur les sujets en bas âges sont mal représentés. Cette hypothèse est appuyée par le fait que la majorité des creusements des tombes rupestres présentent des dimensions pour des sujets adultes et sous-entend une réutilisation de la tombe et par conséquent sa signalisation au sol. A part quelques orcelles, peu de mobilier a été retrouvé dans les tombes.

Un sondage dans l'ancienne rotonde a été effectué afin d'en déterminer le plan au sol ainsi qu'une description détaillée des aménagements afin de proposer un phasage de son occupation. L'important remblai comblant l'intérieur de cet espace n'a pas pu être intégralement retiré, ce qui interdit toute interprétation sur sa fonction originelle, sur ses accès et sur le lien chronologique avec la chapelle Sainte-Madeleine érigée au-dessus. Des ossements humains présents dans ce remblai laissent suggérer une

vidange partielle du cimetière situé au-dessus, plutôt qu'un charnier comme le pensait Léo Drouyn.

Une étude du creusé des fronts de carrières a été réalisée dans le but d'appréhender les différentes phases de constructions et d'exploitations. Il semble probable que l'extraction du calcaire sur le plateau Sainte-Madeleine soit très ancienne comme l'atteste le terminus ante quem fourni par des tombes creusées dans la paroi rocheuse et datées des XIe-XIVe siècles. A partir du XVIe siècle, les textes confirment l'exploitation intensive des carrières sur le plateau au détriment du cimetière : elle aurait provoqué la disparition de plus de 540 tombes rupestres.

Il reste de nombreuses questions non résolues pour la compréhension générale du site. Le dégagement complet des sépultures repérées permettrait d'avoir une idée sur la densité de l'occupation funéraire, sur la chronologie des contenants et apporterait des éléments complémentaires à l'analyse biologique menée au cours de notre intervention. Ces données biologiques affineraient nos connaissances sur ce cimetière où les sources écrites modernes révèlent la présence de lépreux, de pestiférés, et aussi de personnes relevant de la religion protestante. Un relevé complémentaire lasergrammétrique devrait être effectué sur le reste de la paroi rocheuse et sur les tombes rupestres afin d'avoir une vision tridimensionnelle complète du site.

Sauvaitre Natacha

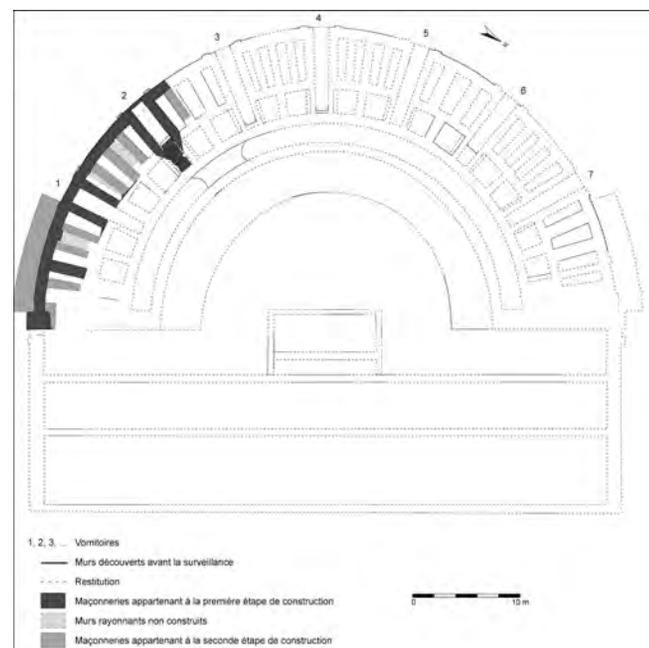
Gallo-romain,
Moyen Âge

SAINT-GERMAIN-D'ESTEUIL Théâtre gallo-romain de Brion

Le site de Brion est une agglomération secondaire gallo-romaine appartenant à la cité des Bituriges Vivisques, implantée sur un promontoire calcaire au milieu d'un marais, à moins de 10 km de la rive gauche de l'estuaire de la Gironde et à environ 60 km au nord-ouest de Bordeaux. Créée au milieu du Ier siècle après J.-C., la ville se développe sur environ 5 ha et plusieurs bâtiments publics sont construits, dont un théâtre édifié à l'extrémité sud-ouest de l'affleurement calcaire, à l'écart du centre urbanisé.

Le site est abandonné à partir de la seconde moitié du IIe siècle et ce n'est qu'au dernier quart du XIVe siècle que le théâtre est réoccupé avec l'installation d'une maison-forte, le monument antique servant de protection naturelle et de carrière de pierres. Si l'ensemble de l'agglomération gallo-romaine

*Plan du théâtre antique de Brion d'après la surveillance archéologique.
Fond de plan : M. Fincker.
Relevé topographique et DAO : S. Malpelat, C. Michel-Gazeau (Hadès).*





Saint-Emilion - Eglise de la Madeleine, Château Ausone.

En haut : Coupe nord-sud en 3 D de la chapelle Sainte-Madeleine, du front de taille et de la rotonde. Relevés lasergrammétrique et photogrammétrique O. Veissière, Patrimoine numérique, 2012.

Au milieu : Vue du parement interne du mur nord du chevet de l'église primitive. Cliché N. Sauvâtre, Hades, 2012.

En bas : Sépulture 36, tombe de pèlerin. Cliché N. Sauvâtre, Hades, 2012.





Saint-Germain-d'Esteuil - Théâtre gallo-romain de Brion.
Ci-dessus : Le quart nord-est de la cavea après les terrassements. Cliché C. Michel-Gazeau, Hadès.

est l'objet de différentes investigations archéologiques depuis le milieu du XXe siècle, le théâtre n'a été étudié qu'à travers la fouille de l'habitat médiéval et seule une restitution de son plan a pu être proposée.

Dans la perspective d'un projet de restauration de cet édifice, la commune de Saint-Germain-d'Esteuil, à la demande du service régional de l'archéologie d'Aquitaine, a mis en place un accompagnement archéologique afin de surveiller et de guider les travaux de terrassement.

Dans un premier temps, il a été décidé que le programme se limiterait au quart sud-est de la cavea afin de servir de test. La principale attention a été portée sur la zone du vomitoire qui doit être dégagée, mais également sur les autres structures antiques, sans oublier la possibilité de reconnaître des traces liées à la réutilisation médiévale.

Le dégagement du talus extérieur (cf. fig.) et du quart sud-est de la cavea a permis de compléter, mais aussi de modifier le plan sur lequel le projet s'appuie. En effet, ce monument, qui semblait posséder un plan régulier bien appréhendé, se révèle plus complexe et bien différent de ce qui a pu être proposé. Ainsi, le dernier vomitoire oriental mentionné dans le plan du projet de

restauration n'existait pas et l'extrémité orientale de la cavea très différente de la restitution.

L'étude architecturale laisse également apparaître une modification intervenue au cours de la construction de l'édifice que l'on peut situer au Ier siècle de notre ère d'après le mobilier céramique. Le projet initial de construction prévoyait l'édification de murs rayonnants chaînés avec le mur périphérique et répartis entre les vomitoires afin de soutenir les gradins de la cavea. Or, ces murs n'ont pas été construits, mais des dispositifs de pierre d'attente dans le parement interne du mur périphérique montrent qu'ils ont bien été prévus. Un seul mur rayonnant semble avoir été conservé au niveau de l'extrémité orientale. Plus large et soigneusement construit, il semble lié à un niveau de sol qui vient s'appuyer contre son parement oriental.

Le nombre de murs rayonnants a finalement été augmenté, sans doute pour consolider le système de soutènement. S'appuyant tous contre le mur périphérique, ils présentent des parements frustes. Leurs fondations apparaissent également plus haut que celle du mur périmétral. Seul le parement oriental du dernier mur rayonnant, le plus à l'est, est monté en *opus vittatum* avec des joints tirés au fer, à l'image





du parement extérieur du mur périphérique. Il pourrait s'agir du mur de fermeture de la *cavea*, venu modifier un espace ouvert antérieur et caractérisé par la présence du niveau de sol.

Le décapage a également fait apparaître une maçonnerie quadrangulaire inédite à l'extrémité orientale du mur périphérique. Son étude montre qu'elle a subi au moins deux remaniements, dont le dernier est postérieur au niveau de sol.

Un des deux vomitoires concernés par la première phase de restauration a pu être complètement vidé. Mais la présence d'une souche au niveau de son entrée a compliqué l'étude architecturale et sédimentaire. De plus, l'étude du deuxième vomitoire n'a pas permis de présenter un descriptif généralisé des dispositifs d'accès aux gradins car seule son entrée a été dégagée.

Enfin, le décapage du talus extérieur a confirmé la présence d'une maçonnerie plaquée contre le mur périphérique. Restituée partiellement sur les différents

plans du théâtre établis depuis le milieu du XXe siècle, elle n'a jamais été mentionnée dans les rapports. Son pendant y est toutefois rapporté au niveau de l'autre extrémité de la *cavea*. Les remblais postérieurs à cette structure doivent être liés aux périodes d'abandon et de destruction du monument, tout comme les niveaux identifiés dans les caissons. Cependant, quelques céramiques hors contexte ramassées au cours du terrassement du talus, attestent de l'occupation médiévale du site.

La surveillance archéologique, plus que nécessaire, a donc permis d'aborder la mise en place de cet édifice de spectacle. Le projet de restauration devrait s'appuyer sur un plan précis du théâtre qui ne pourrait être réalisé qu'à partir d'investigations archéologiques plus approfondies (cf. fig.).

Michel-Gazeau Céline

Haut Empire,
Bas Empire

SAINT-MÉDARD-D'EYRANS Villa antique de « Cauban-Ouest »

Moyen Âge,
Époque moderne

La renommée de ce site antique provient tout d'abord de la découverte fortuite, le 14 octobre 1804, de deux sarcophages en marbre de Paros, richement sculptés de scènes mythologiques. Ils ont été datés de la fin du IIe ou du début du IIIe siècle et se trouvent actuellement au musée du Louvre. Une statue en calcaire, trouvée dans le parc du château Lamothe mitoyen du site archéologique est aujourd'hui déposée au Musée d'Aquitaine.

Hormis Ces découvertes spectaculaires, le site fit l'objet d'une importante campagne de fouille dans les années 1940, menée par Joseph Béraud-Sudreau. Depuis lors, le site a subi de nombreuses perturbations du fait de l'activité agricole.

■ Résultat des prospections

Les prospections réalisées cette année n'ont concerné que les secteurs non utilisés du fait de la rotation des cultures. Nous n'avons donc, à l'issue de cette campagne, qu'une vision partielle du site (environ 1,7 ha sur 5), qu'il s'agira de compléter ultérieurement.

Tout d'abord, la collecte du mobilier céramique s'est surtout portée sur les formes identifiables. Il s'agit essentiellement, à quelques exceptions près, de céramiques communes, tournées, à pâte claire, grise, beige ou orangée. La sigillée y est assez rare ; de même les amphores. Si quelques pièces sont à situer entre la fin du 1er siècle a. C. et la fin 1er siècle p. C., ce qui correspond à la phase primitive d'édification de la *villa*. La majorité semble appartenir aux IIIe et IVe

siècles). Une dizaine de tessons sur les 80 collectés sont plutôt à classer dans le Moyen Âge.

La répartition spatiale montre une nette hétérogénéité sur l'ensemble de la parcelle. On note ainsi une concentration du mobilier céramique plus importante au sud-est du site qui s'atténue en direction de l'ouest et du nord-ouest. Cette observation est en adéquation avec celle de J. Béraud-Sudreau qui s'avance même à y situer « *les appartements du maître* » alors que la partie qu'il a fouillée plus à l'ouest correspondrait à la *pars rustica*.

Les *tegulae* sont nombreuses, tout comme les moellons calcaires. Mais seuls subsistent les modules de petites dimensions, le propriétaire enlevant systématiquement les éléments les plus volumineux qui peuvent perturber le travail culturel. Là aussi, les concentrations de matériaux sont plus importantes au sud-est du site.

Les moellons calcaires sont bruts et nous n'avons trouvé aucun petit appareil régulier. Certains morceaux de *tegulae* portent encore des résidus de maçonnerie. Nous n'avons pas trouvé de tesselles de mosaïques et de fragments de marbre, les briques et les carreaux de terre cuite sont rares. Ceci dénote totalement du rapport de J. Béraud-Sudreau qui en mentionne de nombreux exemplaires.

Le mobilier métallique qui a subsisté au pillage s'avère intéressant et la proportion du monnayage trouvé peut permettre une modeste approche statistique. Des clous forgés de différentes tailles sont





en nombre conséquent sur la zone de concentration de céramiques et d'éléments de construction alors qu'ils deviennent très rares sur le reste du site. Quelques déchets de productions métalliques ont aussi été trouvés (scories ferriques, déchets de fonderies de plomb). On note la présence d'un fragment de fibule à plaquette de type de Langton-Down (1^{er} siècle) et de divers petits objets ou fragments.

Les 30 plombs de filets de pêche observés se répartissent entre quatre types connus pour l'Isle-Saint-Georges. Ils ont été trouvés essentiellement au sud-ouest du site, dans un secteur où la céramique est quasi absente et où les seuls vestiges visibles sont quelques fragments de *tegulae*. Peut-être est-on à l'emplacement d'une partie non résidentielle de la *villa* ? Ce secteur correspond à la partie fouillée par Béraud-Sudreau et identifiée comme la *pars rustica*.

Le monnayage s'étend, pour la période antique, du 1^{er} siècle au IV^e siècle de notre ère : sur 42 monnaies collectées, deux appartiennent au 1^{er} siècle, deux au II^e siècle, quatorze au III^e siècle et 25 au IV^e siècle, ce qui corrobore les observations faites pour la céramique.

Les types monétaires sont essentiellement des antoniniens des nummi et des maiorina, souvent de très petits modules, seuls 3 as et 1 sesterce ont été trouvés. Toutes ces monnaies sont en bronze à l'exception d'un fragment de denier en argent, difficilement. Un as d'Otacilia, trouvé par le propriétaire du terrain, présente la particularité d'être percé de deux trous parfaitement exécutés, dont un contient encore un rivet (en or ?). Il s'agit probablement d'une réutilisation en élément de décor.

Le reste du monnayage collecté est composé de 21 monnaies modernes allant de François 1^{er} à Napoléon III. Signalons aussi, pour le Moyen Âge, un cornado en billon de Jean 1^{er}, roi de Castille (1379-1390). Cette présence, un peu surprenante, peut être rapprochée d'un noven d'Henri II, roi de Castille et

Leon (1369-1379) issue du lot hors stratigraphie de la fouille Boudet, en 1987, à l'Isle-Saint-Georges

Pour les périodes antérieures au 1^{er} siècle, nous n'avons trouvé aucune monnaie clairement identifiable.

Les exemplaires modernes sont principalement trouvés à l'ouest, dans le secteur le plus proche du château Lamothe, alors que la majorité des monnaies romaines proviennent du sud-est.

Au contraire de J. Béraud-Sudreau, nous n'avons retrouvé aucun élément mobilier antérieur au premier état de la *villa*, à l'exception d'un éclat de silex non retouché qui pourrait provenir d'un débitage.

■ Conclusion

Malgré la vue partielle en raison des surfaces cultivées inaccessibles, la mauvaise conservation de la céramique et les prélèvements clandestins sur le mobilier métallique, ces prospections ont permis de confirmer les datations proposées par J. Béraud-Sudreau : une période de fonctionnement de la *villa* entre le 1^{er} et le IV^e siècle, où les III^e et IV^e siècles sont les mieux représentés. En revanche, rien n'est apparu pour les périodes protohistoriques mais ces indices sont peut-être présents dans des couches plus profondes.

Le propriétaire actuel évoque la mise au jour, vers 1945, de sarcophages en pierre lors de l'implantation de la vigne sur la moitié nord de la parcelle mais ignore ce qu'ils sont devenus. Cette information se révèle d'une grande importance pour la connaissance du site après la phase d'abandon de la *villa*. Alors que la *villa* de « Cauban-Ouest », édifée au cours du 1^{er} siècle est en expansion croissante jusqu'au IV^e siècle, au contraire, la bourgade de l'Isle-Saint-Georges, dont l'apogée semble s'être situé au Second Âge du fer et à l'époque augustéenne, montre, par la suite, des signes manifestes de recul.

Mauduit Thierry

Âge du Bronze,
Âge du Fer

SAINT-SYMPHORIEN La Glacière

Des fragments de deux vases, un plat-couvercle et du métal sont apparus lors de travaux privés, ce qui laissait envisager la présence d'une sépulture.

Le centre de recherche archéologique sur les Landes a été sollicité par le SRA pour accompagner la fin des travaux.

Il semble qu'aient été initialement découvertes deux sépultures distantes d'environ 50 cm dont l'une était prise dans l'alias.

Une troisième sépulture est apparue elle aussi prise dans l'alias, à environ 2 m 60 au sud de la première découverte. Le substrat est un sable de couleur grise dans les couches supérieures environ quarante premiers centimètres) puis gris/blanc dans les couches inférieures.

Un sondage d'1,20 m x 0,8 m a été réalisé.

Le sommet du plat couvercle apparaît à environ 40 cm sous le niveau du sol actuel (cf. fig). Il coiffe





Saint-Symphorien - La Glacière.

un vase décoré de deux larges cannelures sous le col. Lors du démontage du bloc d'aliôs, opération nécessaire pour récupérer la sépulture, un fragment de tige torsadée en bronze d'environ 6 cm de long a été découvert contre la paroi du haut du vase funéraire, à l'extérieur de celui-ci.

La fosse n'a pas été creusée dans l'aliôs, qui s'est en fait formé postérieurement à l'enfouissement du vase sépulcral.

La surveillance de la suite des travaux du propriétaire de la maison individuelle n'a pas permis d'amener de nouvelles données.

La troisième sépulture a été récupérée en un seul bloc puis déposée au centre de conservation et d'études de Mont-de-Marsan dans l'attente de sa fouille.

Plusieurs tombes découvertes sur quelques mètres carrés font de ce site une nécropole en tombe plate dont on ne connaît pas l'étendue. Ce type de nécropole

est bien représentée dans les Landes. Elles sont globalement attribuées à une période allant du Bronze Final au Second Âge du Fer. A ce jour, la chronologie exacte de la nécropole de La Glacière reste à préciser par l'étude du mobilier.

A l'extrémité ouest du terrain considéré se trouve un tertre de forme tumulaire. Les sépultures découvertes durant ces travaux sont situées à environ 5 m à l'est de la base du tertre et donc à l'extérieur de son emprise. S'il est confirmé que le tertre est un tumulus, nous serions donc en présence d'une nécropole en tombe plate située contre une tombe tumulaire (ou plusieurs tombes sous tumulus). Ce cas a rarement été mentionné jusqu'à présent et il est donc intéressant de suivre les travaux qui auront lieu dans ce secteur géographique.

Vignaud Didier



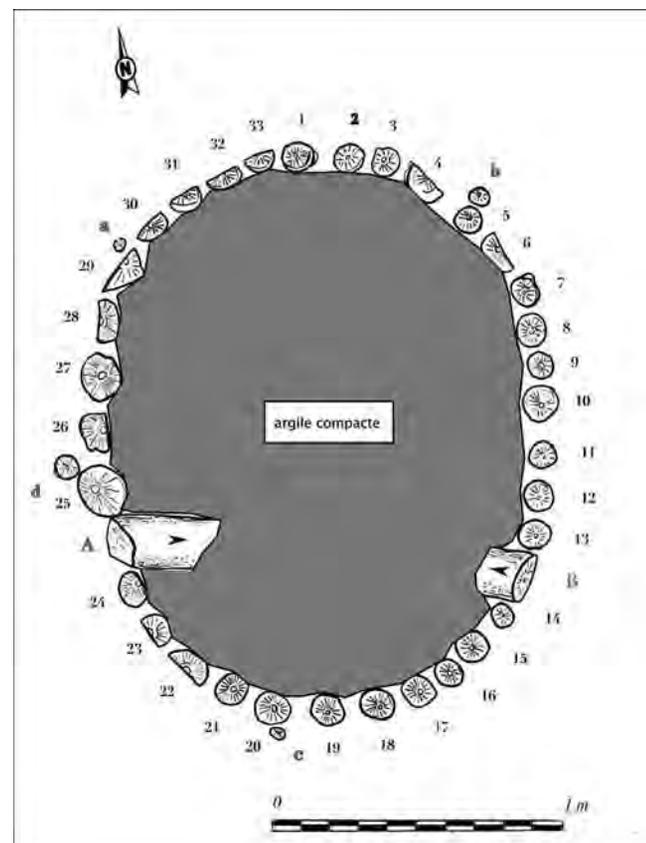
La plage de la Glaneuse a livré à plusieurs reprises dans le passé des structures éphémères faites de matériaux périssables : vanneries enduites d'argile, bois de récupération, poteaux..., plus rarement associés à des pierres brutes. Le 10 juillet 2012, à la limite de l'estran, à la hauteur de la balise du CROSSA, un touriste a repéré le sommet de pieux affleurant le sommet de l'argile bleue. Une autorisation de sauvetage a été délivrée le 13 juillet et l'opération a eu lieu le 14.

La structure avait été protégée par l'épais dépôt d'argile dans lequel elle était enchâssée jusqu'à ce que l'érosion marine commence à en dégager le sommet (fig. 1, a). Au moment de l'intervention, cette structure se trouvait déjà presque entièrement dégagée de l'argile environnante du côté extérieur. Le comblement intérieur d'argile bleue, très compact, était demeuré en place. Étant donné les conditions locales (marée et vent fort), nous n'avons disposé que de trois heures pour le dégagement complet de l'ensemble (fig.1, b). La structure se composait de trente-trois pieux de chêne, jointifs, non écorcés, certains étant des rondins, d'autres des bois refendus. Le plan au sommet dessinait un ovale d'environ 1,70 m de long sur 1,30 m de large (fig. 2). Pour assurer la solidité de l'ensemble, certains pieux avaient été doublés à l'extérieur. Un rondin de plus fort diamètre devait à l'origine être posé en travers au sommet de la construction (support de plancher ou d'autre superstructure ?). Ses deux extrémités étaient demeurées en place, mais il s'était brisé et affaissé à sa partie centrale. Après dégagement de l'argile compacte du comblement, il est apparu que les pieux avaient été plantés en oblique et se resserraient vers le fond. Dès la marée suivante, les vagues avaient commencé à démanteler la construction ; elle avait totalement disparu le jour suivant.

Aucun élément de mobilier archéologique n'a été recueilli à l'intérieur. À proximité, du côté sud, mais hors emprise de la construction, ont été récoltés trois tessons jointifs pris dans l'argile. Ils ont permis la reconstitution partielle d'un vase assez grossier à fond plat, à bord (?) épaissi. Des récipients similaires ont été recueillis à diverses reprises dans ce secteur. Ils appartiennent à l'Âge du Fer, sans autre précision possible. Il importe de souligner que la proximité spatiale de cette trouvaille

par rapport à la structure de pieux ne présume pas de sa datation. Des vestiges sporadiques des diverses étapes de la Protohistoire sont fréquents dans tout ce secteur, ainsi que des témoins d'âge historique, gallo-romains voire plus tardifs. Seule une datation directe des bois eux-mêmes permettrait de resituer cette structure dans la chronologie. Dans cette perspective, un prélèvement de bois de l'un des pieux a été réalisé.

Bernat Patrick



Ci-dessous : fig. 2 - Relevé Patrick Bernat et Jean-Guy Celador.



Fig. 1a - 1b - Clichés J. Roussot-Larroque.





Moyen Âge,
Moyen Âge classique

LA TESTE-DE-BUCH 3, rue du Chemin des Dames

Cette fouille fait suite à un diagnostic réalisé en 2011. Elle a mis en évidence une occupation de ce secteur de la ville dans le courant des Xe-XIIe siècles.

Difficile à caractériser, elle semble s'organiser autour d'un réseau fossoyé destiné à assécher les sols sableux. La plupart des 147 structures rencontrées ne sont conservées qu'à hauteur du substrat, le reste ayant disparu du fait de la pédogénèse. Il s'agit essentiellement de fosses et de trous de poteau. Aucun plan de bâtiment n'en ressort, et la pauvreté du mobilier archéologique indique clairement que nous ne sommes pas en présence d'une occupation urbaine. A l'inverse, quelques alignements de poteaux perceptibles, faisant penser à des clôtures, et au moins une petite construction sur sablière, pourrait évoquer une activité d'élevage.

L'absence de sépultures, malgré la proximité de l'église Saint-Vincent, permet de restreindre l'étendue de la nécropole de cette dernière.

L'ancienne ligne de rive qui pouvait se trouver sur la parcelle n'a pas été retrouvée, et la présence à l'inverse de structures fossoyées indique clairement que celle-ci est à rechercher un peu plus au nord.

Quelques structures qui dépassent aujourd'hui le niveau d'apparition de la nappe phréatique indiquent un possible rehaussement du niveau de cette dernière depuis la période médiévale.

Gerber Frédéric

Protohistoire,
Moyen Âge, Période récente

LA TESTE-DE-BUCH Rue André Dignac

Il s'agit du seizième diagnostic réalisé en l'espace d'un peu plus de quatre ans dans le centre urbain de La Teste. Le site se trouve sur la partie nord de l'agglomération testérine à proximité immédiate de l'ancien rivage sud du Bassin d'Arcachon.

Deux tranchées de sondage ont été réalisées, couvrant un peu plus de 5 % de l'emprise du futur projet de construction. Plusieurs phases d'occupations ont été détectées. La plus ancienne est caractérisée par une fosse et quelques tessons contenus dans la strate de sable blanc caractérisant le substrat naturel du site. Elle est datable de la Protohistoire, sans doute de la transition entre l'Âge du Bronze et l'Âge du Fer. Cette fosse est recouverte par une strate de la même époque contenant une multitude de petits fragments de terre cuite rouge.

Quelques tessons attestent d'une fréquentation du site au Moyen Âge mais, sans structure associée. Au XVIIIe siècle, l'occupation reprend avec quelques structures fossoyées ; dans le courant de la seconde moitié du XIXe siècle cette zone est intégrée à

l'urbanisme de la ville avec l'édification d'un bâtiment artisanal (menuiserie) sur poteaux porteurs dont l'alignement du mur sud a été retrouvé.

L'enseignement majeur de cette fouille, c'est la découverte d'une occupation protohistorique liée à au moins une structure. Elle vient en complément des découvertes faites en 2009 et 2010. Il semble donc que le long du paléo-rivage s'égrène toute une série d'habitats protohistoriques dont il est encore difficile de préciser l'importance, l'emprise et la destination exacte. Il est toutefois possible de rapprocher ces découvertes de celles réalisées sur la frange côtière sud de la commune de La Teste, le long de l'exutoire du Bassin. Car depuis 2005, le recul côtier a fait apparaître plusieurs sites de l'Âge du Bronze (plages de La Lagune et du Petit Nice) et de l'Âge du Fer (Dune du Pilat) dont certains sont liés à la production de sel marin.

Jacques Philippe





La Teste-de-Buch - 3 rue du Chemin des Dames.

Plan général de la fouille : quelques alignements se dessinent à travers la forêt de fond de trous de poteaux dégagés. Toutefois aucun plan d'ensemble cohérent en dehors des fossés ne se dessine.





Moyen Âge,
Période récente

LA TESTE-DE-BUCH 19 rue Clément Ramond

Ce dix-septième diagnostic est situé dans la partie orientale du périmètre archéologique de l'agglomération testerine. Sur ces parties assez éloignées des premières découvertes, la problématique de la recherche concerne, pour l'essentiel, la matérialisation de la limite du périmètre urbain médiéval.

Quatre tranchées de sondage ont été réalisées, couvrant un peu plus de 4 % de l'emprise du futur projet de construction. A part deux tessons pouvant dater du Moyen Âge, aucun vestige antérieur à l'époque moderne n'a été retrouvé. Les structures fossoyées mises au jour, correspondent à des fosses et à des trous de poteaux appartenant à un bâtiment en bois sur poteaux porteurs. Il s'agit de grandes fosses carrés d'environ 1 m de côté ayant pu accueillir des blocs de pierre (en calcaire ?) permettant à la fois de supporter l'ossature du bâtiment et d'isoler le bois de l'humidité du sable. Il est difficile de pouvoir identifier clairement la destination de ce bâtiment, toutefois ses dimensions (au moins 13 m suivant l'axe est/ouest) ainsi que les

quelques objets découverts dans sa phase d'utilisation (plombs de scellés de sacs de ciment, monnaies) permettent d'envisager une utilisation comme bâtiment de stockage peut-être dans le cadre d'une activité commerciale.

Il est donc possible que nous soyons, dans ce secteur, en dehors du périmètre urbain médiéval. Il faut toutefois modérer cette conclusion car le diagnostic n'a pris en compte que la partie centrale du parcellaire ancien, or les constructions sont localisées le long des rues, c'est à dire ici éventuellement le long de la rue du Président Carnot (ancienne rue des Landes, cadastre de 1848) située 50 m à l'est sur la bordure de cet îlot. Il faudra donc attendre d'autres observations archéologiques dans ce secteur avant de conclure définitivement à l'absence d'occupation médiévale.

Jacques Philippe

Protohistoire, Moyen Âge,
Période récente

LA TESTE-DE-BUCH Prospection diachronique

Cette opération de prospection a permis de suivre différents travaux urbains et notamment deux chantiers de terrassement qui ont montré l'organisation de différentes phases d'occupation sur des surfaces assez importantes.

■ *Le Centre Capital*

Le suivi du terrassement d'un parking souterrain, correspondant à l'avant-dernière tranche de travaux de ce secteur, avait pour but de compléter les données issues du diagnostic de 2008 et de la fouille de 2010. A cette occasion, tout un réseau hydraulique a été recoupé. Le bras principal s'écoulant du sud vers le nord correspond à celui déjà exhumé dans le cadre du diagnostic de 2009 de l'impasse Gallieni située au sud de notre intervention. Son comblement est constitué par une succession de dépôts fluviaux avec une alternance de tourbes et de sable blanc contenant de nombreux débris végétaux (de la souche à la feuille) mais également un mobilier très abondant et très diversifié. Il est essentiellement constitué de céramiques dont beaucoup à décor de pastillages, on trouve également quelques outils en silex taillé, les éclats de débitage,

des éclats de galet, un broyeur, des outils en bois et de nombreux résidus de terre cuite annonçant peut-être une zone de production de céramiques. L'ensemble peut-être daté de l'Âge du Bronze Moyen.

Tous ces vestiges trahissent très certainement la présence d'un habitat protohistorique tout proche qui pour l'instant n'a pas été reconnu.

L'ensemble de ces structures fossoyées a été recouverte par une couche de sable blanc sans doute d'origine éolienne. Elle contenait quelques artefacts de l'Âge du Bronze.

Il faudra attendre le Haut Moyen Âge pour que ce secteur soit réoccupé. La présence de structures fossoyées (fosses et trous de poteaux) caractérise un prolongement de la zone urbaine dans ce secteur. Il s'agit là de la dernière occupation ancienne du site car au Moyen Âge classique et à l'époque moderne une épaisse strate de tourbe se constitue. Elle marque ainsi la formation d'une vaste zone humide faisant très certainement suite à une remontée du niveau marin.

Cette intervention montre que la limite du zonage archéologique du centre ville de La Teste-de-Buch qui passe actuellement par le site du Centre Capital doit





La Teste-de-Buch - Ci-dessus : Centre Captal 2012, coupe partielle de la paléorivière. Ci-dessous : Démontage de 3104, dessous 3102.





être repoussée vers l'ouest afin de prendre en compte l'extension probable de cette occupation de l'Âge du Bronze.

■ *L'ancienne école Gambetta*

Cette opération a concerné une petite partie de la parcelle devant accueillir un immeuble d'habitation. Elle avait pour but de documenter la zone qui, lors du diagnostic de 2009, avait révélé deux barriques.

A l'extrémité sud de la zone de fouille, un trou de poteau a révélé dans son comblement de sable gris deux tessons de l'Âge du Bronze. Il s'agit des seuls éléments antérieurs au Moyen Âge découverts sur l'emprise de la fouille.

Au moins une structure est attribuable au Haut Moyen Âge. Il s'agit d'une fosse creusée dans le substrat aliotique. Son ouverture est de forme ovoïde. Elle traverse le banc d'aliolite et s'élargit ensuite dans le sable. Elle a une profondeur d'un mètre, avec un profil globulaire et une ouverture resserrée. Cette fosse s'apparente, par sa forme, à un silo. La partie supérieure du comblement a servi de dépotoir. Un mobilier assez abondant y a été découvert, il s'agit de céramiques communes et de fragments de dolia datables des VIIe/VIIIe siècles.

Le nord-est de la fouille a révélé le plan partiel d'un bâtiment du Bas Moyen Âge qui semble assez vaste. Il est caractérisé par deux alignements de trous de poteaux matérialisant un angle. L'alignement sud, qui mesure huit mètres, est constitué de six trous de poteaux ; celui de l'est a une longueur visible de six mètres et trois trous de poteaux. Ces derniers sont de dimensions importantes : un diamètre de 0,50 à 0,60 m pour une profondeur équivalente. Le faible écartement de ces poteaux et leurs diamètres importants annonce peut-être un bâtiment avec étage. Un autre trou de poteau semble déterminer une partition de l'espace intérieur. Quelques lambeaux de la couche d'occupation de ce bâtiment étaient conservés. Ils ont livré de la céramique ainsi que quelques glands carbonisés. Ces derniers ont été également rencontrés en grand nombre dans le comblement des différents trous de poteaux. La chronologie fournie par la céramique s'étale de la seconde moitié du XIe au XVe siècle.

La partie sud-ouest de la fouille a révélé un ensemble de trous de poteaux appartenant à un second bâtiment totalement différent du premier. Il est caractérisé par six trous de poteaux dont le diamètre varie de 0,15 m à 0,25 m. Cinq d'entre eux forment un alignement nord/sud. Il est difficile d'en dire plus sur l'organisation de cette zone d'habitat médiéval car la phase d'occupation moderne a fortement perturbé ce secteur du site. La chronologie est similaire au bâtiment précédent, c'est à dire la fin du Moyen Âge.

A l'époque moderne ces deux bâtiments disparaissent au profit d'une vaste structure, dont toutes les limites n'ont pas été reconnues. Elle est caractérisée par une série de sablières basses implantées dans le

substrat naturel qui matérialise les murs porteurs et par quelques alignements de trous de poteaux qui forment les cloisonnements intérieurs.

Le mur nord correspond à un creusement de 0,50 m de large en moyenne reconnu sur une longueur de 10 m. Un retour à angle droit est visible dans la partie nord-ouest de la fouille. Le mur sud semble défini par les creusements linéaires 2025 et 3045. Le premier a un module de largeur maximum de 0,50 m et le second mesure 0,40 m. Ils forment un linéaire d'au moins 16 m. L'interruption des deux structures matérialise une ouverture de plus de 4 m. En avant de ce mur, on trouve encore un rainurage (2010, 3017, 3035 et 4075) de 16 m de long. Beaucoup plus étroit que les précédents (0,20 m), il n'a pas la même orientation que les autres structures ni leur régularité. Il est difficile de l'associer à l'ensemble précédent. Ce bâtiment mesure au minimum 22 m de long par 19 m de large. Un fossé a été creusé (2027, 3120) en parallèle de la sablière basse 2025. Aménagé dans le substrat aliotique, il mesure 1,10 m de large. Il prend naissance au contact de la fosse 3130 et se prolonge sous la berme est. Il devait fonctionner avec l'activité qui se développait autour des fosses à barriques.

Le repérage de plusieurs alignements permet de définir au moins trois espaces intérieurs (E1, E2, et E3) de largeurs à peu près équivalentes. Les espaces de circulation peuvent être envisagés le long de M2 et de M3 par l'intermédiaire des couloirs C1 et C2 qui communiquent entre eux. L'espace E3 est en parti occupé par une série de barriques enterrées à la verticale à travers la couche d'aliolite jusque dans la nappe phréatique. Elles sont organisées en V à partir d'une fosse (3085) contenant deux exemplaires (3087, 3089) et implantée au milieu de la grande porte. On trouve ensuite une branche orientale matérialisée par trois barriques (3135, 3152 et 3157) implantées dans trois fosses distinctes et une branche occidentale caractérisée par deux autres barriques (3094 et 3104). Toutes ces barriques ont été implantées sans fond et parfois certaines douelles ont été perforées. Les espaces E2 et E3 sont reliés par une vaste fosse en L (3090, 4135) creusée dans le sol naturel du site. La partie nord-ouest de cette fosse est occupée par une barrique (4082) qui est donc distincte du premier groupe. Cette fosse en L devait être recouverte d'un plancher.

La destination de cet ensemble est difficile à cerner. Jusqu'à présent, à La Teste-de-Buch, la découverte de barriques isolées ou par deux indiquaient la présence de latrines. Ici la densité et la répartition de ces tonneaux semblent écarter cette hypothèse. Dans ce cas, il pourrait s'agir d'une installation artisanale. Les analyses des sédiments permettront d'affiner les hypothèses.

L'abandon et le démantèlement de ce bâtiment se fait en deux phases. Ce sont d'abord les fosses à barrique qui sont comblées avec du mobilier de la





seconde moitié du XVI^e siècle et du tout début du siècle suivant. Puis le reste de la structure disparaît dans le courant de la première moitié du XVII^e siècle.

Immédiatement après ce bâtiment une grande fosse à chaux est implantée. Creusée dans le banc d'aliôs, elle a une largeur de 2,25 m pour une longueur minimum de 3,50 m. La datation de cette structure est à placer dans le courant du XVII^e siècle, peut-être même dans la première moitié de ce siècle. Ce bac à chaux a été utilisé pour des travaux importants, peut-être ceux de l'agrandissement de l'église Saint-Vincent située au nord du site.

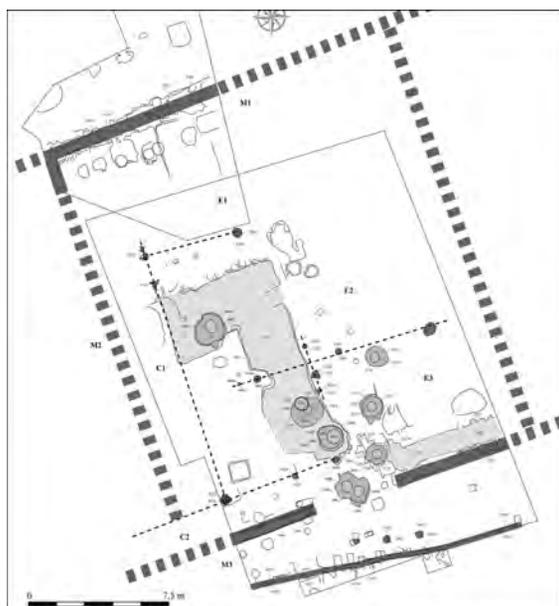
Le dernier état discernable correspond à de grandes fosses creusées à intervalles réguliers et qui semble déterminer un grand bâtiment ouvert sur poteaux porteurs de type halle dont l'emprise est d'au moins 25 m de long sur 15 m de large. Les trous assez larges et parfois de forme quadrangulaire devaient accueillir des dés en calcaire qui supportaient la structure. Ce type de construction annonce une chronologie relativement récente, sans doute d'époque contemporaine.



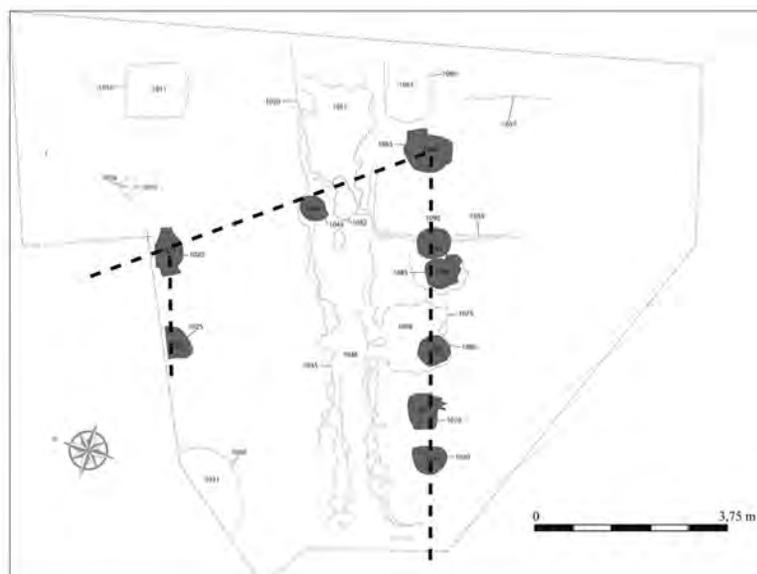
Jacques Philippe

Céramique à pastillage du Centre Captal.

La Teste-de-Buch. Prospection diachronique.



Bâtiment moderne du XVI^e siècle.



Bâtiment médiéval n°1.





Haut Empire

VAYRES Chemin du paradis

L'assiette du projet ayant provoqué ce diagnostic se situait sur la rive gauche de la Dordogne, au nord du village de Saint-Pardon, en bordure de l'ancien palus. La sensibilité de ce secteur reposait sur la proximité de l'ancien prieuré de Saint-Pardon et sur la présence de vestiges antiques et néolithiques aux alentours.

Sur les trois sondages pratiqués, un seul a livré des vestiges archéologiques. En bordure de la parcelle et du

talus surplombant le palus, des sédiments remobilisés par les travaux agricoles anciens contiennent de nombreux fragments de céramique, le tout formant un lot mélangé qui atteste d'une occupation humaine à la fin du 1er siècle avant J.-C et au 1er siècle après.

Ducournau Bertrand

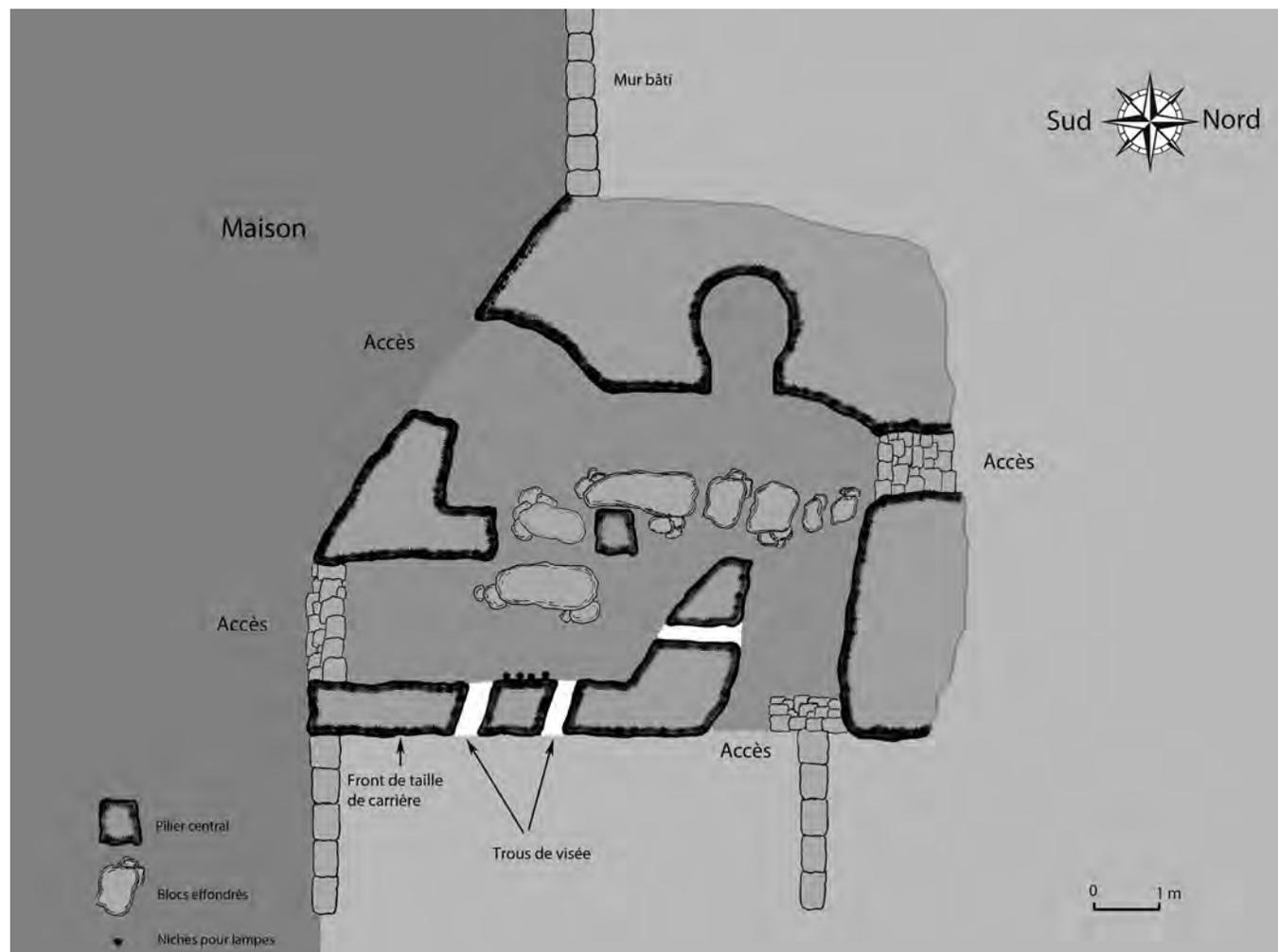
Moyen Âge,
Epoque moderne

VÉRAC Cap d'Oustau

Ce site vallonné, situé à l'est de Saint-André de Cubzac, est occupé par quelques maisons ; les travaux de rénovation de l'une d'elles motiva cette intervention. Quelques éléments d'architecture intérieure indiquent une construction du XVIIe siècle : embrasure de porte

à angles rabattus, montants de cheminée engagés dans la maçonnerie, etc.

Au nord, cette maison s'adosse à un souterrain défensif taillé dans un massif de calcaire coquillé, vestige d'une carrière d'extraction.



Souterrain défensif. Infographique : Marc Martinez.





Sur le toit de ce massif, taillées à même le substrat, alignées est-ouest, trois sépultures légèrement trapézoïdales, sans couvertures, colmatées par les sédiments, ont fait l'objet d'un sauvetage urgent. L'extrémité occidentale d'une de ces tombes servait de seuil à un porche monumental édifié sur la terrasse calcaire. Une autre contenait une boucle avec son ardillon, indiquant une occupation d'époque mérovingienne. Ce sont ces éléments qui incitèrent les propriétaires à se rapprocher du SRA. Les restes de la troisième tombe subsistaient au sommet d'un mur séparatif taillé en réserve dans le calcaire.

Le souterrain (cf. fig), relativement complexe, est constitué de deux couloirs parallèles séparés par un pilier central dont les ouvertures au sud communiquent avec l'arrière de la maison en soubassement. Un

diverticule orienté vers l'est comporte deux ouvertures partiellement murées, l'une d'elle étant convertie en soupirail. La hauteur sous plafond est faible (1,20 m) ; il n'est guère possible de stationner dans ces couloirs. Cependant des trous de visée ont été pratiqués sur le versant oriental et en enfilade du couloir nord-sud. Ces meurtrières étaient flanquées de supports de lampes taillés à même la paroi qui a conservé des traces de combustion.

Les constructions et l'utilisation du massif calcaire vers le XVII^e siècle ont eu pour conséquence la vidange de la majeure partie de cette petite nécropole mérovingienne.

Cambra Patrice

*Gallo-romain, époques
moderne et contemporaine*

VILLENAVE-D'ORNON Geneste, Courréjean, « Village »

La phase 2 du diagnostic provoqué par le projet immobilier centré sur un golf, appelée « village », se situe sur la plaine alluviale, en rive gauche de la Garonne. Les vestiges mis au jour concernent deux périodes chronologiques : l'Antiquité gallo-romaine et les époques moderne et contemporaine.

La découverte majeure de cette opération est un tronçon d'aqueduc gallo romain localisé au nord-ouest de l'emprise. Sur le terrain, il a été reconnu sur une distance d'une cinquantaine de mètres au niveau de l'arase. Son état de conservation observée dans deux sondages est assez médiocre puisqu'il a été en partie démonté à une période inconnue. Toutefois, il a été possible de restituer sa mise en œuvre à base d'argile et de dalles calcaires. Aucun niveau de sol associé à cet aménagement n'est conservé. Son orientation et son sens d'écoulement invitent à le mettre en relation avec la branche de Vayre de l'aqueduc de Bordeaux. Sa fonction reste méconnue et plusieurs hypothèses peuvent être formulées. Il a pu avoir une fonction d'exutoire de l'aqueduc de Vayre comme il a pu servir à alimenter un établissement qui reste à découvrir.

Pour les périodes moderne et contemporaine, les vestiges découverts sont essentiellement des structures en creux et, plus précisément, des fosses à la fonction indéterminée, des traces de mise en culture, un puits à mettre en relation avec les bâtiments du XVII^e siècle encore en partie en élévation au sud de l'emprise, et des niveaux de remblais modernes.

Ballarin Catherine

*Ci-contre : Un tronçon de l'aqueduc découvert à Villenave-d'Ornon.
© C. Ballarin, Inrap 2011.*





VILLENAVE-D'ORNON Courréjean, Geneste

Cette opération correspond à la première phase d'un vaste projet d'aménagement autour d'un golf. Vingt sept sondages ont été réalisés. Les observations géologiques ont été abordées de façon classique et pertinente afin de caractériser aussi précisément que possible la nature, la chronologie, l'extension spatiale et l'état de conservation des éléments du patrimoine archéologique compris dans l'emprise affectée par le futur projet d'aménagement. Aucun indice archéologique n'a été mis au jour. Les sondages ont recoupé des remblais contemporains issus des extractions de matériaux graveleux des carrières

d'extraction qui environnent l'emprise. Ils forment une plate forme équivalente à l'ensemble diagnostiquée soit 50 000m². L'épaisseur de ces remblais argilo limoneux peu compactés est proche de 2,5 à 3 m d'épaisseur selon leur localisation éloignée des zones d'extraction. Ils reposent sur des argiles bleues de type bri, situées en deça de cette côte. La stratigraphie incluait deux à trois phases de remblais peu compacts exhaussant progressivement le sol autour des zones d'extraction de matériaux durant la période contemporaine.

Migeon Wandel



Opérations communales et intercommunales

2 0 1 2

N°Nat.						N°	P.
026116 026154	CAVIGNAC, CEZAC, GAURIAGUET, MARSAS, SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC	LGV SEA, Tours-Bordeaux	MARTIN Jean-Michel	INRAP	OPD	67-68	131
025917	LAPOUYADE	Le Caillou	CHEHMANA Lucie	INRAP	FP	66	132
026155	LAPOUYADE	Phase OT1	DIGAN Mahaut	INRAP	OPD	65	133

LGV TOURS-BORDEAUX
Cavignac, Cézac, Gauriaguet,
Marsas, Saint-André-de-Cubzac
OT 2 et OT 3

Ces sondages ont été réalisés dans le cadre des diagnostics archéologiques préalables à la construction de la ligne LGV/Sea/Tours-Bordeaux.

Les résultats ne sont guère remarquables.

A Cavignac, les tranchées de diagnostics ont livré principalement une dizaine de fossés dont l'orientation correspond au parcellaire contemporain et un four à chaux isolé sans doute d'époque médiévale. Ce four est peut être lié à l'édification d'une structure primitive antérieure au moulin signalé sur Cassini, mais les sondages sur le point culminant n'ont pas pu être réalisés pour des raisons techniques et de sécurité.

A Cézac, Marsas, ce sont plusieurs structures composées de fossés parcellaires, de fosses et de trous de poteaux qui ont été retrouvées. La chronologie n'est pas toujours aisée à discerner, cependant le schéma suivant peut être établi :

— entre le I^{er} et le III^e siècle, on exploite les ressources naturelles en argile (fosses d'extraction). Compte tenu du nombre limité de fosses, il s'agit d'une activité artisanale ponctuelle. Les ateliers ne semblent pas se trouver à proximité immédiate. On note également la présence assez fréquente de fragments

de mortier de tuileau, dans le comblement des fosses d'extraction, qui indiquent l'existence à proximité de bâtiments importants construits en dur.

— à la fin du Moyen Âge, occupation peu importante sur les mêmes emplacements, sans doute pour les mêmes raisons que durant l'Antiquité.

— pendant la période moderne à contemporaine, création d'un réseau de fossés parcellaires liés à l'exploitation agricole.

A Saint-André-de-Cubzac, des éclats de débitage en silex noir et brun ont été mis au jour à 0,30 m de profondeur dans le niveau sableux C1, à cent mètres environ d'un sondage réalisé sur la phase 47 (zone 2) en 2011. Il s'agit dans ces deux cas de simples témoins de fréquentation préhistorique. Un ensemble de trois trous de poteaux régulièrement espacés apparaît dans un sondage, mais leur datation est difficile car le peu de mobilier céramique recueilli n'est pas chronologiquement homogène. Quant aux deux seuls fossés parcellaires, ceux-ci paraissent modernes ou contemporains.

Martin Jean-Michel



LGV Tours-Bordeaux. Four à chaux à flanc de colline (Cavignac, sond. 36, Str. 11).

Paléolithique supérieur final

LAPOUYADE Le Caillou

La fouille du site préhistorique du Caillou s'inscrit dans le cadre des opérations archéologiques préalables à la construction de la Ligne à Grande Vitesse Sud-Europe Atlantique. Elle fait suite aux opérations de diagnostic menées par l'INRAP, sous la direction d'H. Walicka, durant l'été 2010, sur la phase 18 du tracé de la LGV.

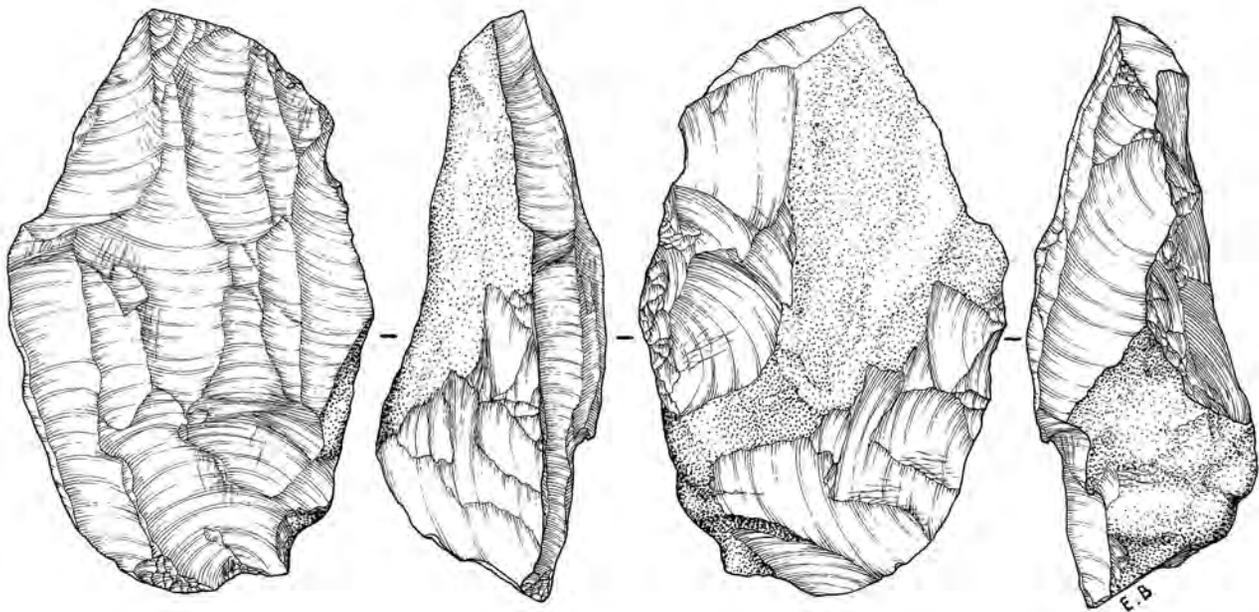
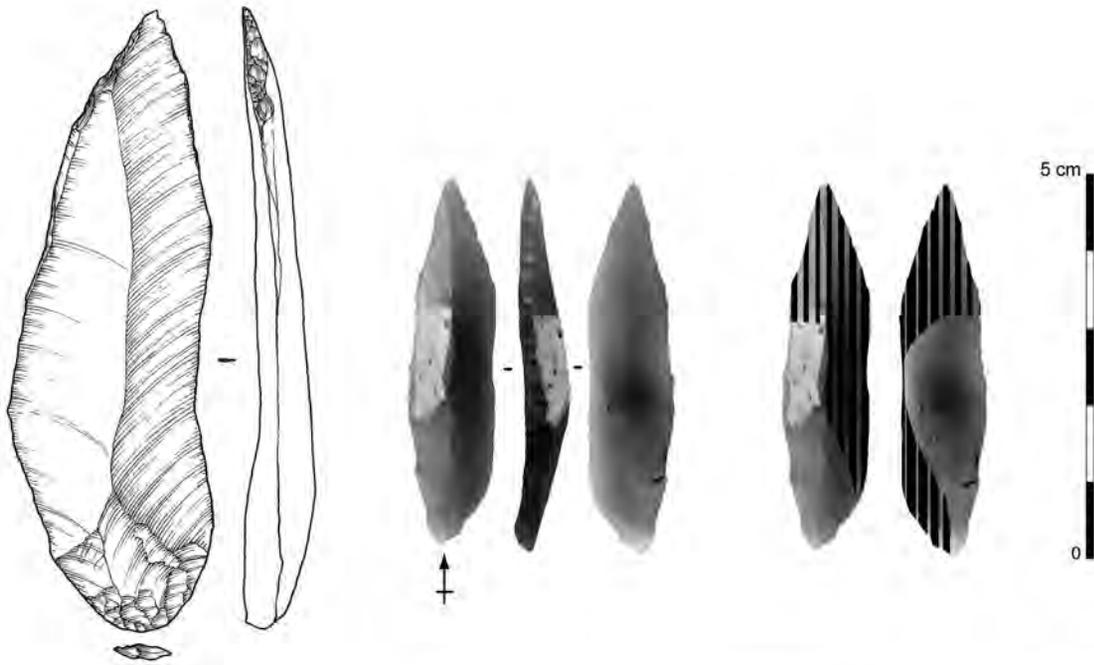
L'emprise de 1000 m² se trouve au sommet d'une butte sableuse à la confluence des ruisseaux du Meudon et du Bois Noir. Plus de 2600 pièces lithiques y ont été mises au jour, réparties sur deux larges secteurs distants d'une dizaine de mètres. Découverte en limite de prescription, l'une des concentrations n'a pu être fouillée entièrement. Cette dernière contenait en majorité des déchets de fabrication d'armatures de projectile destinées semble-t-il à la chasse tandis que la seconde a livré essentiellement des outils, sur lame, liés aux activités domestiques, dont certains ont servi pour le travail des peaux d'après les analyses tracéologiques réalisées par E. Claud. Ainsi, et en dépit des perturbations qu'a pu subir l'horizon archéologique, composé essentiellement de sable éolien, qui se serait déposé il y a environ 18000 ans (âge obtenu par luminescence optiquement stimulée, L. Martin et N. Mercier), les aires d'activité semblent avoir été en partie conservées sur ce site (P. Bertran). La complémentarité des activités laisse penser que les deux secteurs font probablement partie de la même

occupation, rapprochements que suggèrent également les analyses technologiques et pétrographiques (C. Delage et X. Mangado).

Le résultat des datations par thermoluminescence de pièces en silex (L. Martin et N. Mercier) confirme que la période d'occupation du site correspond au Tardiglaciaire, comme cela avait été évoqué lors du diagnostic. Les caractéristiques typologiques et technologiques de l'outillage lithique, et notamment la découverte de pointes dites des Blanchères permettent de préciser que le site fut occupé non pas, comme on le pensait, au Magdalénien, mais à une période légèrement postérieure, épilaborienne (soit autour de 10 000 BP). Alors que ces occupations sont connues en grotte ou sous abris dans la région, par exemple sur le site éponyme de La Borie del Rey (Lot-et-Garonne), il reste exceptionnel d'en retrouver des vestiges en plein air, notamment dans cette partie de l'Aquitaine. À cette période charnière entre le Pléistocène et l'Holocène, cette région désertique des Sables des Landes est recolonisée par la végétation et notamment la pinède (P. Bertran), devenant sans doute le nouveau terrain de chasse des dernières populations nomades du Pléistocène et des premières populations de l'Holocène (mésolithiques).

Chehmana Luci





Industrie lithique du site de Lapouyade (Dessins E. Boitard, photos E. Claud).

LAPOUYADE La Borderie - Phase OT1

Le diagnostic complémentaire reprend une partie de la section nord de la phase 18 réalisée en 2010. 2 182 m² ont été explorés, par 23 tranchées correspondant à 7,5 % de l'emprise. Le diagnostic archéologique ne révèle aucun indice de site archéologique, ni même de vestige archéologique. Seules des traces d'occupation récente ont été identifiées : fosses à plantations, tessons de pots à résine caractéristiques des Landes.

Ces indices pourraient correspondre à des activités artisanales telles que le gemmage, procédé utilisé jusque dans les années 1960. Non loin de ce secteur, au nord, à moins de deux kilomètres, de tels indices avaient déjà été identifiés sur la phase 119 dans la commune de Clérac (Digan, 2012).

Digan Mahaut

